



Parc national  
de Port-Cros



Compte rendu d'activité 2018

# Table des matières

<b>PRÉAMBULE</b>	4	<b>AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DE LA DYNAMIQUE DE LA BIODIVERSITÉ A L'ÉCHELLE DU NOUVEAU TERRITOIRE</b>	16	<b>DES VERGERS DE PORQUEROLLES</b>	28
<b>POLLUTION AUX HYDROCARBURES</b>	5	<b>ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES</b>	18	<b>INSCRIRE L'ACTIVITÉ DE PLAISANCE DANS UN CADRE DURABLE</b>	29
<b>I. PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER LITTORAL, MARITIME ET INSULAIRE DU PARC NATIONAL</b>	8	<b>CONSERVATOIRE DE L'ABEILLE NOIRE DE PROVENCE</b>	18	<b>AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DES VISITEURS EN CŒUR DE PARC NATIONAL</b>	29
RESTAURATION DU PATRIMOINE DES ÎLES	8	<b>CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES / TRAMES VERTES ET BLEUES / ZONES HUMIDES</b>	19	<b>FORMATION / IMPLICATION DES ACTEURS DU TOURISME</b>	30
RESTAURATION DU FORT DU PRADEAU	8	<b>GESTION DU DOMAINE FORESTIER SUR LES ÎLES</b>	20	<b>GARANTIR LA PÉRENNITÉ DES ACTIVITÉS VALORISATION D'UNE PÊCHE DE LOISIR RESPONSABLE</b>	31
INVENTAIRE DU PATRIMOINE DU NOUVEAU PARC / SCHÉMA D'INTERPRÉTATION	9	<b>RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION DES SITES DE PLONGÉE</b>	21	<b>CONSERVATOIRE PARTAGE</b>	31
ATELIER TECHNIQUE PAYSAGE – PLAN PAYSAGE	10	<b>PORT PROPRE</b>	21	<b>SOUTIEN A L'AGROÉCOLOGIE, A LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA FILIÈRE ET A LA RÉDUCTION DES INTRANTS</b>	31
PROJETS DE REQUALIFICATION PAYSAGÈRE SUR LES ÎLES	11	<b>MOUILLAGES ORGANISÉS</b>	22	<b>IV. PROMOUVOIR UN AMÉNAGEMENT DURABLE ET UNE MOBILITÉ APAISÉE</b>	34
ACCOMPAGNEMENT DES PLANS DE GESTION DES ESPACES D'INTÉRÊT	12	<b>CÉTACÉS / PELAGOS</b>	22	<b>MATÉRIALISATION DU NOUVEAU TERRITOIRE LITTORAL</b>	34
IDENTIFICATION DE LA CAPACITÉ DE CHARGE DES SITES	12	<b>III. SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE, VALORISANT LES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET RESPECTANT SES CAPACITÉS</b>	26	<b>APPUI A L'OPÉRATION GRAND SITE SUR LA PRESQU'ÎLE DE GIENS</b>	34
<b>II. PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES FONCTIONS DES MILIEUX NATURELS TERRESTRES ET MARINS</b>	16	<b>DÉPLOIEMENT DE LA MARQUE « ESPRIT PARC NATIONAL »</b>	26	<b>TRANSITION ÉNERGÉTIQUE</b>	34
		<b>CONSOLIDER UNE PÊCHE ARTISANALE DURABLE</b>	28	<b>RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE IMMOBILIER DU PARC NATIONAL</b>	34
		<b>COPAINS : CONSERVATION ET VALORISATION</b>			

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LES ÎLES	35	ORGANISER LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES DONNÉES	50
ÉCONOMIE CIRCULAIRE / GESTION DES DÉCHETS	35	ASSURER UNE GESTION SAINTE ET EFFICACE	52
MISE EN PLACE DES PLANS LOCAUX DE PUBLICITÉ	35	VEILLER AU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	56
<b>V. PRÉPARER L'AVENIR EN INVESTISSANT SUR LA RECHERCHE, L'INNOVATION ET L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET EN ANTICIPANT LES ÉVOLUTIONS DU TERRITOIRE</b>	<b>38</b>	TEMPS FORTS DE L'ANNÉE	62
CONTRIBUTION AU SUIVI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	38	ORGANIGRAMME DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS	64
RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE BAGAUD	38	MISSIONS DE SURVEILLANCE - BILAN 2018	66
OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ ET DES USAGES MARINS	40	MISSIONS ACCUEIL ET SENSIBILISATION - BILAN 2018	68
ÉTUDE DE L'ACOUSTIQUE ENVIRONNEMENTALE COMME OUTIL DE GESTION DES ESPACES NATURELS	40	MISSIONS SCIENTIFIQUES - BILAN 2018	72
OFFRE ÉDUCATIVE POUR LES SCOLAIRES	40		
RÉSEAU DES SENTIERS SOUS-MARINS	41		
SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC	41		
OUTILS NUMÉRIQUES	43		
<b>VI. DÉVELOPPER UNE APPROCHE INTÉGRÉE TERRE / MER PAR UNE COOPÉRATION RENFORCÉE, UNE ARTICULATION DES OUTILS ET UNE SOLIDARITÉ D'ACTION ENTRE ACTEURS</b>	<b>46</b>		
COOPÉRATION INTERNATIONALE	46		
<b>FAIRE DU PARC NATIONAL UN LIEU D'ÉCHANGE ET DE DIALOGUE</b>	<b>48</b>		

# PREAMBULE

Le présent compte rendu d'activité du Parc national de Port-Cros pour l'année 2018, intègre une nouvelle méthode de travail qui a pour objectif d'harmoniser et de simplifier le « reporting » annuel qui compte au moins trois documents différents :

- le bilan annuel du Contrat d'objectifs (COB),
- le logiciel inter-parcs de suivi des projets (EVA)
- et le présent rapport annuel d'activité.

A cette fin, l'ensemble du suivi des projets est désormais saisi au fil de leur avancement sur le logiciel EVA à partir duquel sont extraits les informations nécessaires à la rédaction des comptes rendus et rapports. La nomenclature de EVA a été revue pour intégrer cette évolution d'une part et pour rechercher une plus grande cohérence avec le logiciel de suivi comptable d'autre part.

Pour cette raison, des améliorations restent à apporter sur l'harmonisation rédactionnelle à partir des contributions produites par les différents rédacteurs.

Le programme triennal d'actions a engagé en 2018 sa seconde année de mise en œuvre, avec plus de 80% des projets engagés ou dès à présent achevés. Un travail de priorisation a du être conduit, notamment dans le cadre de la démarche « missions moyens » qui a été poursuivie tout au long de l'année. Les réflexions pilotées par la direction du PNPC et le Comité de direction, dans le cadre de cette démarche, ont conduit à la mise en œuvre de simplifications des procédures internes et externes, à l'engagement de nouveaux modes de travail (mode projet, mode processus), à l'externalisation de certaines missions que le Parc national ne peut plus porter en interne, compte tenu de l'érosion de ses effectifs et des perspectives annoncées par le Ministère de tutelle. A l'issue de cette démarche missions moyens, un bureau d'audit a été missionné pour accompagner la direction sur la structuration d'un nouvel organigramme qui sera présenté aux instances du Parc national et mis en œuvre en 2019.

L'année 2018 a également été marquée par l'arrivée sur le territoire du parc national de pollutions marines par hydrocarbures qui ont conduit de nombreux agents du PNPC à travailler sur cette urgence durant les derniers mois de l'année. La suite de ce préambule revient donc sur ces pollutions et sur les actions mises en œuvre.



# POLLUTION AUX HYDROCARBURES

La collision entre l'Ulysse et le Virginia du 7 octobre 2018 a eu lieu à 15 milles marins au nord du Cap Corse et a impacté le territoire du Parc national à partir du 16 octobre sur l'aire maritime adjacente, puis sur les cœurs de parc national à partir du 17 octobre.

Lors du conseil d'administration du 19 novembre 2018, différentes présentations de l'enchaînement des événements et des perspectives d'intervention ont renseigné les administrateurs sur cette situation.

La préfecture maritime a rapidement déclenché les plans POLMAR mer et RAMOGEPOL pour lutter contre la pollution en lien avec Monaco et l'Italie. D'importants moyens ont été mobilisés et mis en œuvre en mer avec un total de 41 navires dont 24 ne se seront consacrés qu'à la lutte anti-pollution, et 11 aéronefs pour diriger les navires sur les pollutions.

Les premières arrivées de polluant ont été constatées sur la plage de Pampellone à Ramatuelle le mardi 16 octobre au matin. Le plan POLMAR Terre a alors été enclenché par le préfet de département.

A la suite des premières opérations de nettoyage menées par des moyens publics (sécurité civile, communes, comités feux de forêt, Parc national...), les assureurs des deux navires ont mandaté, sous couvert de POLMAR, une société spécialisée pour engager les opérations de dépollution sur le long terme (Société Le Floch Dépollution). Le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) a apporté son expertise et conseillé les autorités sur les stratégies de lutte, les stratégies de ramassage et de nettoyage. Les différentes zones impactées ont fait l'objet de procès-verbal d'ouverture de chantiers auxquels ont été associés les gestionnaires tels que le Conservatoire du littoral ou le Parc national et les collectivités concernées.

Le conseil scientifique du Parc national a émis un avis sur les travaux de dépollution menés en cœur, préconisant un nettoyage limité à des moyens manuels d'intervention, afin que les opérations de dépollution poussées (lance à eau, etc.) ne perturbent pas davantage les écosystèmes que les polluants eux-mêmes. Sur le fondement de cet avis, le directeur du Parc national a autorisé, à Porquerolles, des opérations modulées selon la sensibilité des écosystèmes impactés, tout en prenant en considération la forte fréquentation touristique des plages au nord de l'île, nécessitant alors un niveau de nettoyage plus approfondi. Les trottoirs à lithophyllum ou les rochers à patelles géantes, écosystèmes particulièrement remarquables du littoral du parc national ont été bien heureusement faiblement impactés.

A Port-Cros, un barrage anti-pollution a fermé l'anse du village et des moyens nautiques sont restés opérationnels pour du pompage en mer pendant toute la phase d'arrivée des polluants, ce qui a permis de minimiser les atterrissements sur les côtes rocheuses de l'île.



Les agents du Parc national ont été mobilisés plusieurs semaines d'une part, pour dresser les constats de pollution et d'autre part, pour accompagner l'entreprise Le Floch Dépollution, afin de préciser les méthodes de nettoyage à mettre en œuvre en fonction de la sensibilité locale des écosystèmes.

Les constats de pollution permettent l'engagement des procédures pénales et civiles et les demandes de réparation du préjudice écologique devant le Parquet de Paris qui instruit cette affaire. Un avocat a été mandaté pour suivre ces procédures.

Quatre types de préjudice peuvent être distingués :

- le préjudice économique : comme par exemple la perte de revenu pour les industries du tourisme et la perte de pêche pour les pêcheurs ; ce type de préjudice ne concerne pas le Parc national.
- le préjudice matériel : les frais engagés tels que les frais de dépollution, les heures d'agents qui sont consacrées à cela, l'achat de matériel de dépollution, etc. ;
- le préjudice moral : c'est l'atteinte à l'image du Parc national. C'est la première fois qu'il y a une pollution en cœur d'un parc national sur le territoire. Tout le travail qui est fait pour mettre en avant l'image du parc national a été ruiné sinon gravement atteint par cette pollution ;
- le préjudice écologique, plus difficile à évaluer. Le président du conseil scientifique du Parc national, juriste, a proposé de fonder cette estimation sur le montant pluriannuel que le Parc national investit pour conserver ces écosystèmes dans un bon état écologique, lequel a été réduit à néant par ces pollutions.

Le Parc national a fait réaliser un court métrage sur l'arrivée des polluants et sur les premiers chantiers de la dépollution sur l'île de Porquerolles pour garder en mémoire cette pollution exceptionnelle d'un cœur de parc national et les méthodes de nettoyage mises en œuvre.



# I. Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel et paysager littoral, maritime et insulaire du parc national

- Restauration du patrimoine des îles
- Restauration du fort du Pradeau
- Inventaire du patrimoine du nouveau parc / schéma d'interprétation
- Atelier technique paysage
- Projets de requalification paysagère sur les îles
- Accompagnement des plans de gestion des espaces d'intérêt
- Identification de la capacité de charge des sites



# I. Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel et paysager littoral, maritime et insulaire du Parc national

En 2018, les actions de restauration se sont concentrées sur les travaux du fort du Moulin à Port-Cros, et sur l'engagement de la maîtrise d'œuvre du réaménagement du Fort du Pradeau sur la presqu'île de Giens. Sur l'ensemble du territoire d'adhésion, l'inventaire du patrimoine a été produit, ce qui servira de fondement au futur schéma d'interprétation du Parc national. Ces travaux permettront d'enrichir la connaissance sur le potentiel de mise en valeur du territoire et de cibler les actions les plus pertinentes pour chaque site. Un plan paysage a également été engagé, en particulier sur les 3 îles de l'archipel. Il a pour objectifs de préciser des orientations paysagères qui permettront de sanctuariser les lignes de force de ces paysages insulaires, lors des futurs aménagements. Trois projets concrets ont également été proposés en application du plan paysage. Initié en 2017 sur l'île de Porquerolles, le travail d'étude et de concertation sur la capacité de charge et sur le maintien du caractère de l'île s'est poursuivi.

## RESTAURATION DU PATRIMOINE DES ÎLES

Le projet de restauration du fort du Moulin a été initié en 2012. Il a fait l'objet des autorisations au titre de Monuments Historiques, du site classé, du cœur de parc national et de l'urbanisme. Des recherches de financement ont permis de dégager les budgets nécessaires pour la réalisation de trois tranches de travaux, grâce à la contribution de la DRAC, de la Région et de dotations exceptionnelles du ministère.

La première tranche s'est déroulée dans l'hiver 2016-2017, et a été achevée au printemps 2017 (confortement du rocher, reprise de la fondation du fort, de restauration des maçonneries et de rénovation d'une toiture).

La deuxième tranche de travaux, achevée en 2018, a concerné la réfection des remparts, de la poudrière et des terrasses.

La dernière tranche permettra la restauration du corps de garde : aménagements intérieur et enduits extérieurs. Le marché de travaux a été engagé en 2018 et le chantier doit s'achever en 2019. Le corps de garde réaménagé permettra de disposer sur l'île de Port-Cros d'une salle à vocation polyvalente pour l'accueil de séminaires, de formations et de réunions.

## RESTAURATION DU FORT DU PRADEAU

Sur la presqu'île de Giens, à la Tour Fondue, port d'embarquement à destination de Porquerolles, le fort du Pradeau est un édifice inscrit à la liste supplémentaire des Monuments Historiques, jusqu'à présent abandonné et fermé au public.

Le fort du Pradeau a été reconnu comme un monument à conserver en gestion directe par le Parc national, compte tenu de son potentiel, et en vue de son ouverture au public.

Le projet de restauration a été retenu dans le cadre de l'appel à projet sur la valorisation du patrimoine militaire lancée par la Région. La contribution financière de la Région est de 600 000 € soit 30% du montant global estimé de l'opération. La commune de Hyères, la DRAC et la DREAL sont également partenaires du projet.

Après le choix de l'équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre (architecte du patrimoine, un scénographe, des BET spécialisés), le management du projet s'est mis en place en 2018 avec un comité de pilotage, un groupe de travail avec des contributeurs thématiques. Le projet de restauration et de valorisation est en cours de conception. La phase ESQ APS a été présentée aux services de l'État et a été validée. Il se poursuit pour la phase suivante.

Concernant la définition du programme muséographique, un comité scientifique a été mis en place pour permettre aux partenaires locaux, culturels ou expert d'une thématique de contribuer aux orientations et aux contenus muséographiques. Par ailleurs, un groupe de travail a été constitué pour préciser les conditions d'accueil des publics.



# INVENTAIRE DU PATRIMOINE DU NOUVEAU PARC / SCHÉMA D'INTERPRÉTATION

## 1 – Inventaire du patrimoine culturel et militaire sur l'ensemble du nouveau territoire du parc national et étude de valorisation

Une étude sur l'état des lieux des patrimoines culturels a été pilotée. Le diagnostic préalable définissant les axes d'interprétation d'un nouveau schéma à l'échelle de l'aire d'adhésion (AA) a été réalisé. Il met l'accent sur les marqueurs identitaires du territoire, associant les ressources des communes et les projets de valorisation. Une articulation est faite avec le plan paysage.

En novembre 2018, la restitution du rapport et la remise des dossiers documentaires ont été faites.

La présentation de cette étude au PREAC « Patrimoine et créativité » à Toulon s'est faite le 30 novembre 2018 en conférence et ateliers (une centaine de participants de la région, enseignants et services culturels).

En novembre 2018 a également été installé le comité scientifique du fort du Pradeau.

Pistes de réflexion sur le schéma d'interprétation .

L'étude sur l'état des lieux des patrimoines culturels a conduit à l'élaboration d'une méthode de travail, à la définition des orientations et à la mise en place d'une équipe projet. Une mission de 2,5 mois a été confiée à une historienne de septembre à novembre 2018 :

- mise en place et animation d'un groupe de travail (GT) « État des lieux des patrimoines culturels matériels et immatériels ».

- recensement des ressources documentaires et personnes, rencontres avec les services du patrimoine, communes, Métropole et Région, centres de recherche, universitaires, chercheurs et fédérations, démarche partenariale.

- thématiques retenues : patrimoines culturels matériels et immatériels (militaire, balnéaire, botanique, rural/vernaculaire, industriel, maritime, savoir-faire, sanitaire, archéo, « grandes figures »), data-visualisation des liens internes/ externes.

- restitution d'un document de synthèse, dossiers documentaire (étude de M. Veyrat), présentation des axes d'interprétation par thématique, diagnostic préalable à partir des marqueurs identitaires et paysagers du territoire.

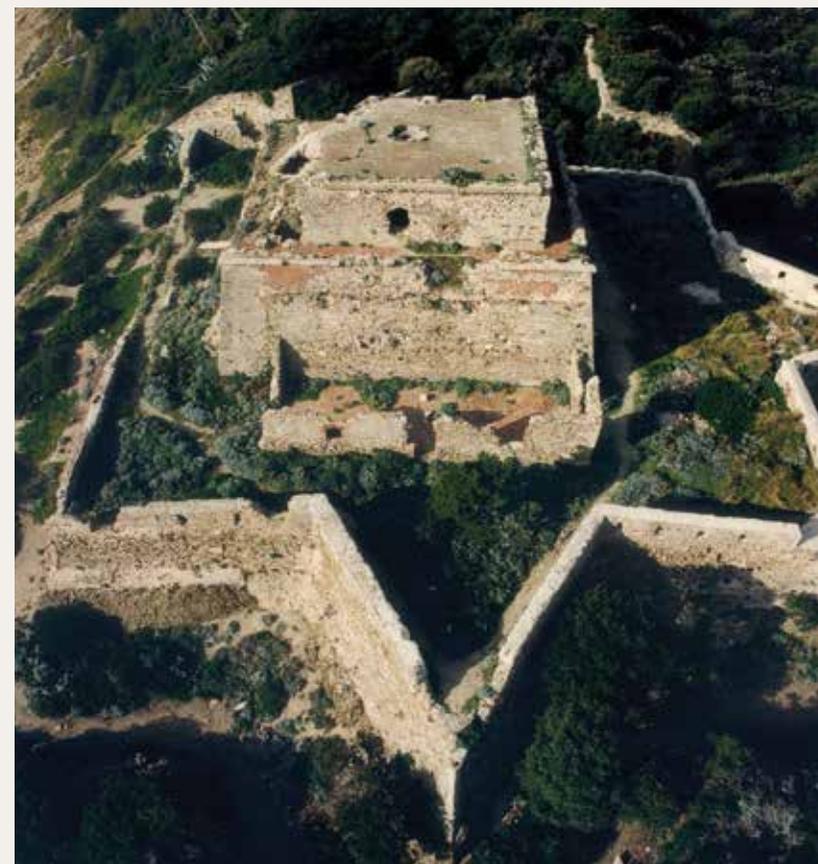
- restitution rapport sur l'état des lieux des patrimoines culturels, présentation des axes de travail et d'interprétation (GT + direction).

Des pistes de réflexion ont été proposées sur un plan d'action/ méthodes/ productions numériques et de contenus / mutualisation avec le Parc national des Calanques.

## 2 – Inventaire du petit patrimoine et du patrimoine bâti des îles de Port-Cros et Porquerolles (base de données interne)

Une mission de connaissance du patrimoine militaire fortifié a été confiée à Bernard CROS, expert dans la thématique, permettant une utilisation dans la muséographie du Pradeau.

L'inventaire du patrimoine régional sera valorisé dans le cadre du programme muséographique du Fort du Pradeau.



# I. Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel et paysager littoral, maritime et insulaire du Parc national

## 3 - Médiation et accueil des publics

### Porquerolles

Une révision des modalités d'ouverture du fort Sainte-Agathe et du fort de l'Estissac a conduit à élargir le planning d'ouverture de la saison 2018 : refonte de la grille tarifaire du droit d'entrée, conditions de visite du fort Sainte-Agathe combinée avec la visite du Moulin.

Une convention de partenariat avec le cycle Porquerollais a permis de prioriser les visites les jours de fermeture des massifs. Enfin, ont été mises en place les premières réunions bilan avec le secteur et de cadrage du projet avec la direction (mode projet).

Un renfort avec du volontariat de services civiques et des stagiaires a permis l'ouverture régulière du fort Sainte-Agathe pendant la saison en sus des saisonniers et vacataires.

### Port-Cros

Une volontaire de service civique a été formée pour l'ouverture du fort de l'Estissac à la visite, d'avril à septembre. Une exposition sur bâche (biodiversité / écrivains de Port-Cros) a été installée et une convention a été établie avec l'Association des Amis de Port-Cros - AAPC (partenariat pour les Journées européennes du patrimoine) en vue des rencontres littéraires de Port-Cros.

### Supports d'interprétation

Une refonte des documents de visite a été menée avec des recherches historiques et documentaires, sur le fort de la Repentance, le fort Sainte-Agathe et le fort de la Vigie, dans le cadre de projets de signalétique d'interprétation réalisés en 2018. Devant le fort de la Vigie, un panneau a été

inauguré en présence de l'AAPC et des élus de la commune de Hyères (passé militaire du Fort). Par ailleurs, un support d'information (paravent) a été conçu et installé au fort de la Repentance. Pour ce dernier, les conditions de visite ont été revues, permettant à des guides marqués « *Esprit parc national* » de faire visiter les lieux dans le respect de la congrégation orthodoxe présente dans ce fort.

Un groupe projet est mis en place pour définir une politique d'accueil des publics, en intégrant une réflexion sur de nouvelles modalités de concession de service public. Une première réunion a concerné le fort du Pradeau.

## 4 - Programmation culturelle et animations

Pour le jardin E. Lopez, une nouvelle programmation culturelle « apéro Jazz » a donné satisfaction pendant le festival « Jazz à Porquerolles ».

Une exposition sur la capacité de charge et l'évolution du tourisme à Porquerolles y a été présentée et plus de 200 commentaires ont été écrits sur le livre d'or.

Des « points rencontres » et des « Écrans nature » ont animé ce lieu ainsi qu'à Port-Cros, sur la presqu'île de Giens et au Cap Lardier.

Une réflexion a été menée sur l'accueil de résidence artistique territoriale à Porquerolles (FRAC/DRAC/ Fondation Carmignac) dans le cadre du projet autour des paysages «des marches et démarches» à l'échelle régionale. Un projet d'ateliers de recherche sur le thème des paysages et patrimoines a été amorcé avec l'ESAD-TPM (École nationale supérieure d'art et de design, Toulon). Une mise à plat de la convention avec l'association Jazz à Porquerolles a intégré le volet prévention incendie.

## ATELIER TECHNIQUE PAYSAGE – PLAN PAYSAGE

Pour la conduite du « plan paysage », une équipe pluridisciplinaire a été retenue, composée de 2 paysagistes, 1 paysagiste spécialisé dans le paysage sous marin et architecte du patrimoine. La gouvernance et le management du projet ont été mis en place avec un comité de pilotage permettant d'associer la ville de Hyères, MTPM, la Région et les services de l'Etat (DREAL, DDTM, UDAP), le CS, le CESC et la CA du Parc national. 5 groupes de travail ont été constitués (GT Porquerolles, GT Port-Cros, GT Levant, GT Mer, GT Aire d'adhésion). Des contributeurs techniques internes au Parc national ont été identifiés.

Durant l'année, plusieurs ateliers ont permis d'avancer sur l'élaboration de la phase 1 pour la réalisation de l'état des lieux qui devrait bientôt s'achever.

La démarche de concertation des phases 2 et 3 se poursuivra en 2019.

Valorisation et  
réqualification  
de projets

# PROJETS DE REQUALIFICATION PAYSAGÈRE SUR LES ÎLES

## 1 – LE LEVANT - Projet paysager de valorisation des jardins

Le projet paysager de valorisation des jardins du Levant sur le Val de l'Ayguade a été réalisé avec l'équipe de maîtrise d'œuvre de paysagistes et d'architectes du patrimoine qui travaillent également sur le Plan paysage. Plusieurs visites de terrain et ateliers, avec les partenaires et usagers, ont permis de dégager des orientations de gestion visant la reconquête de cet espace aujourd'hui non géré. Les propositions d'aménagement consistent à transformer le site, tout en accueillant des fonctionnalités, en intégrant les exigences du développement durable et en améliorant le cadre de vie et le paysage.

## 2 - PORQUEROLLES - Accompagnement des projets de requalification des espaces publics : place des pêcheurs, port, village.

Une mission de requalification architecturale et paysagère est en cours avec la volonté d'élaborer un cahier de recommandations permettant d'identifier les éléments qui participent à constituer le caractère du village et de l'anse portuaire et d'accompagner les porteurs de projets. Des ateliers in situ ont été organisés, cette étude est en cours et sera achevée en 2019.

## 3 - PORT-CROS – Projet de requalification architecturale et paysagère du village de Port-Cros

Un projet de restauration des restanques de Port-Cros est en cours de conception. Le projet consiste à étudier le potentiel agricole du site, et de concilier à la fois la volonté de remise en culture sur ce site, l'accueil des espèces du milieu ouvert, la fonction sociale au regard des demandes de jardin pour les habitants, et le respect du site et du paysage dans cet espace de transition entre le village et le milieu forestier. Des ateliers in situ ont été organisés, cette étude, en cours, sera achevée en 2019.

## 4 – Gestion des arbres d'alignement / remarquables sur les îles : inventaires, expertise, plan de gestion et intervention

Les alignements d'arbres marquent un caractère fort dans le paysage des îles et notamment sur Porquerolles. Si jusqu'alors la gestion s'effectuait sans programmation pluriannuelle, l'âge avancé de certains alignement et ainsi l'augmentation des risques de chute, nécessitent une analyse plus fine et la planification des contrôles sanitaires et des entretiens. Une base de données géographiques pour l'identification et la gestion des arbres d'alignement est mise en place. Elle permet à la fois une meilleure connaissance de ce patrimoine et la programmation des actions de gestion. En effet, si certains alignements ne nécessitent que des travaux d'entretien (élagage), certains autres plus âgés nécessitent un suivi fin face au risque que cela pourrait présenter pour les personnes et les biens. Cette action devra être suivie par l'élaboration d'un plan de gestion présenté en commission des sites. En 2018, l'inventaire des arbres de place a été réalisé.

## 5 – Partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (expérimentations constructives, colloque, ouverture sur le littoral)

En 2018, plusieurs rencontres avec Florence Sarano, architecte et enseignante à l'école d'architecture, ont permis de définir un programme détaillé d'un partenariat visant à réaliser des expérimentations constructives. L'idée est de s'appuyer sur les

étudiants de Master 1 et 2 pour contribuer à la conception de projets, identifié par le Parc national. Le programme consiste en la conception d'une ombrière devant la maison de Parc national / capitainerie de Port-Cros ainsi que la conception de mobilier de contemplation autour de la Sardinière, avec pour exigences la valorisation de la ressource locale et l'intégration paysagère. Durant le premier semestre de l'année scolaire 2018 – 2019, les étudiants ont étudié le site et présenté 3 scénarios. Par ailleurs, pour accompagner ce travail, un assistant à maîtrise d'ouvrage, expert de la valorisation des matériaux bio-sourcé, a été missionné.

Cette démarche se poursuivra en 2019 notamment avec une mission d'un bureau d'étude spécialisé dans le bois, la finalisation de la conception sur le plan technique, les demandes d'autorisations et enfin les travaux à réaliser.



# I. Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel et paysager littoral, maritime et insulaire du Parc national

## ACCOMPAGNEMENT DES PLANS DE GESTION DES ESPACES D'INTÉRÊT

Afin de préserver durablement les espaces d'intérêt patrimonial sur le territoire, le Parc national accompagne techniquement les communes et les gestionnaires des sites sur l'établissement ou la révision des plans / programmes de gestion pour les espaces naturels suivants :

- LA GARDE : Parc nature.
- LE PRADET : Parc nature, massif de la Colle noire, bois de Courbebaisse, plage Monaco.
- HYERES : Les actions prioritaires porteront sur les sites du Conservatoire du littoral avec la préparation du nouveau plan de gestion multisites (cf. ci-après).
- LA CROIX VALMER : Les trois Caps + Pardigon / Villa Romaine.
- RAMATUELLE : Les trois Caps.

Sur les dix-huit espaces identifiés dans la charte, le premier programme triennal d'action permettra de travailler sur huit d'entre eux. Un travail géomatique sera également réalisé pour affiner les positions des zones d'intérêt stratégiques (ZIS).

L'établissement a participé à plusieurs ateliers thématiques organisés par le bureau d'étude Brl-i, durant l'année 2018, avec la plupart des partenaires et organismes concernés dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion multi-sites du Conservatoire du littoral de la commune de Hyères (Presqu'île de Giens, Salins d'Hyères et sites satellites).

## IDENTIFICATION DE LA CAPACITÉ DE CHARGE DES SITES

### 1 – Études scientifiques / sciences humaines et sociales

S'agissant du volet scientifique, deux réunions ont été organisées (27 mars et 11 octobre) avec la vingtaine de scientifiques partenaires de la démarche dont quatre du conseil scientifique.

Luana Jungmann, recrutée en CDD durant trois mois en été, a réalisé 10 journées de comptages exhaustifs des passagers au port de Porquerolles avec l'appui de stagiaires de Vincent Vlès et d'agents du CIETM (Collectif d'initiatives pour l'Environnement du Territoire des Maures). Plus de 1 300 enquêtes de satisfaction des visiteurs ont été réalisées et mises en bases par Luana Jungmann, qui a également planifié deux sessions de survol de l'île par un ULM pour photographier la totalité des navires au mouillage. Cet exceptionnel jeu de données sera analysé en 2019.

Outre la mission d'animation globale, portée par Charlotte Michel accompagnée de Valérie Deldrève, un tableau de pilotage expérimental a été rendu par Vincent Vlès et Sylvie Clarimont. L'Université de Toulon a présenté les résultats de plusieurs études menées dans le cadre du projet Captiles, auquel le Parc national apporte une petite contribution financière. Le projet Captile 2 a été lancé par David Reymond. Au sein de ce projet, Corinne Van Der Yeught, Hervé Glotin et Daphné Duvernay ont restitué une partie ou la totalité de leurs travaux aux partenaires scientifiques. Une étude juridique, réalisée par Simon Jolivet sur la jurisprudence relative à l'ordre public en lien avec la capacité de charge, a

donné lieu à une journée de travail au Sénat organisée par le Sénateur Jérôme Bignon et devrait conduire en 2019 à la mise en place d'un groupe de travail en vue de proposer une évolution de la législation.

Un suivi de l'état de la végétation des plages avant et après saison touristique, sur des sites plus ou moins fortement fréquentés, autant sur Porquerolles que sur l'aire d'adhésion, devrait permettre de mieux estimer l'impact de la fréquentation sur ces milieux fragiles (habitats de laisses de mer et habitats dunaires).

### 2 – Animation de la démarche et gouvernance

La démarche « capacité de charge et conservation du caractère de l'île de Porquerolles » initiée en 2016 a été poursuivie activement en 2018. Le groupe de gouvernance de la démarche s'est réuni pour la 4ème fois le 29 mars 2018 avant sa réunion finale de 2019. Il a produit une vision de Porquerolles à l'échéance 2030 après avoir travaillé sur trois scénarios exploratoires. Une exposition a été réalisée par des artistes de l'île (Sabine Chautard et Michèle Dard) et présentée aux visiteurs à la maison de Parc national pendant tout l'été. Le comité de pilotage s'est réuni deux fois, les 16 février et 15 septembre. Le dernier comité de pilotage a structuré un plan d'une quarantaine d'actions qui est actuellement en phase d'analyse par les instances compétentes. Certaines d'entre elles ont été mises en œuvre durant l'été 2018.



**+ de 1300  
enquêtes de  
satisfaction  
réalisées**



## II. Préserver la biodiversité et les fonctions des milieux naturels terrestres et marins

- Amélioration de la connaissance de la dynamique de la biodiversité à l'échelle du nouveau territoire
- Espèces exotiques envahissantes
- Conservatoire de l'abeille noire de Provence
- Continuités écologiques / trames vertes et bleues / zones humides
- Mise en place des plans de circulation dans les espaces naturels
- Connaissance et valorisation de la forêt
- Gestion du domaine forestier sur les îles
- Répartition de la fréquentation des sites de plongée
- Ports propres
- Mouillages organisés
- Cétacés / Pelagos

## II. Préserver la biodiversité et les fonctions des milieux naturels terrestres et marins

### AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DE LA DYNAMIQUE DE LA BIODIVERSITE A L'ECHELLE DU NOUVEAU TERRITOIRE



#### 1 – Inventaires faune et flore

Les inventaires réalisés concernent prioritairement la zones d'adhésion du parc national où certains taxons sont encore peu connus. Le CEN PACA a été retenu lors de l'appel à propositions, pour inventorier divers groupes faunistiques sur l'aire d'adhésion, afin de mieux cibler les prospections sur ce vaste territoire.

##### • Herpétofaune

La méthode a été finalisée en définissant des mailles de 1 km x 1 km sur lesquelles prospecter, les espèces à privilégier ainsi que les modes de prospections les plus efficaces par espèces.

##### • Invertébrés des zones humides (odonates, orthoptères et hétérocères) et malacofaune.

Pour ces deux sujets, la démarche a été initiée et sera mise en œuvre sur le terrain en 2019, avec des prospections exploratoires et/ou complémentaires de celles déjà existantes.

Un inventaire des annélides du sol sur les îles de Port-Cros, de Porquerolles et le Cap Lardier a été lancé. Cette première étude des oligochètes terrestres a permis de dénombrier 16 espèces sur les trois secteurs du Parc national étudiés, ce qui représente une richesse régionale tout à fait remarquable.

La synthèse des inventaires réalisés en 2017 sur les abeilles sauvages, à Port-Cros, Bagaud et au Cap Lardier, en complément des travaux réalisés en 2007 sur Porquerolles, a été faite. 105 espèces d'abeilles ont été identifiées (83 espèces sur le Cap Lardier, 60 sur Port-Cros et 25 sur Bagaud) et 26 de syrphes. La combinaison de ces données à celles du travail effectué sur Porquerolles portent le nombre d'abeilles présentes sur le territoire du Parc national à 162 espèces, soit 17% des espèces inventoriées en France métropolitaine.

L'inventaire sur les hétérocères et les coléoptères au Cap Lardier a été finalisé. La démarche est équivalente à celle

réalisée en 2017 à Porquerolles et prévue en 2019 à Port-Cros. Les points d'observation ont été sélectionnés dans des zones ayant subi diverses intensités de feu.

#### 2 – Suivis faune et flore

En 2017, dans la passe de Bagaud, le suivi des grandes nacres (*Pinna nobilis*) avait mis en évidence des densités relativement stables avec des populations en bonne santé et la présence de jeunes individus qui montrent un renouvellement régulier. En 2018, les prospections réalisées sur les eaux de la commune du Pradet ont révélé des populations en bonne santé et aucune mortalité récente. Les missions prévues sur Porquerolles, Giens et le Cap Bénat à l'automne n'ont pas pu être réalisées en raison de l'épisode de pollution aux hydrocarbures puis à des conditions météorologiques défavorables. Ce travail se poursuivra donc en 2019.



Comme en 2017, le suivi des populations de mammifères marins par acoustique passive reste focalisé uniquement sur le transect de Porquerolles. 3 sorties réalisées en mai, juin et septembre 2017 ont recensé seulement 6 observations de dauphins bleus et blancs et 8 contacts audio dont 1 cachalot à confirmer.

En matière de biostatistiques, le partenariat entamé depuis 2016, avec le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE) et l'AFB (Aurélien Besnard et Thibaut Couturier), se poursuit et permet l'évaluation et l'amélioration des protocoles ainsi que l'analyse des données obtenues, en particulier sur les questions suivantes :

- Suivi de la densité d'Engoulevent d'Europe. Après évaluation, mise en œuvre en 2017 puis 2018 d'un suivi homogène entre les deux îles et rigoureux dans son échantillonnage. Pour la première fois, des résultats exploitables ont été obtenus, en plus des données de présence / absence.
- Suivi de la reproduction du Discoglosse sarde. Après repérage des habitats potentiels en régie, délégation à un prestataire extérieur (AHPAM) pour déterminer l'état de la population (en comparant avec l'étude de Pesme de 2001) et pour valider un protocole robuste de suivi pour l'avenir, les données passées ne pouvant être exploitées qu'en terme de présence / absence.
- Suivi individuel des populations de Puffins de Scopoli (*Calonectris diomedea*) et yelkouan (*Puffinus yelkouan*) par baguage ou contrôle sur les îles d'Hyères. Analyse des données collectées depuis 10 ans afin de préciser la dynamique de population des deux espèces. Dans les deux cas, elles sont en déclin marqué.
- Suivi démographique de la Cistude d'Europe sur les sites du Cap Lardier et de Pardigon. Suivi conjoint par l'AHPAM et le secteur afin d'affiner

le protocole de suivi, de faire un état des lieux complet et de projeter la marche à suivre pour les 6 ans à venir en termes de suivis.

- Suivi de la population de Tortue d'Hermann au Cap Lardier. Après l'incendie de 2017, le suivi existant a dû évoluer afin de reposer des questions autour de la survie des individus et de l'espèce, mais aussi concernant la capacité de recolonisation de l'espace. Le PNPC, avec l'appui du Groupe Terre du conseil scientifique, détermine, à partir des divers résultats obtenus, les orientations de gestion et de suivi à prendre à l'avenir.



## II. Préserver la biodiversité et les fonctions des milieux naturels terrestres et marins

### 4 – Édition des Travaux scientifiques

Port-Cros est le seul Parc national qui édite une revue scientifique 'Scientific Reports of Port-Cros National Park' (SRPCNP).

Cette publication scientifique de qualité témoigne d'une volonté forte du conseil scientifique et de la direction du Parc national de valoriser le travail de recherche mené sur notre territoire selon un formalisme scientifique international.

Le Volume 32 a été publié au 3ème trimestre 2018 et comprend 9 articles originaux, 4 notes brèves et 4 résumés.

Pour ce Volume, 11 relecteurs ont apporté leur aide bénévole, dont 5 membres du conseil scientifique.

### 5 – Valorisation des résultats scientifiques : communication média (édition, presse, vidéo et Internet) et relation avec les publics (conférences, salons, médias sociaux, etc.)

Outre la valorisation via les outils de communication du Parc national, l'établissement a réalisé en 2018 quatre films de 4 minutes (MOOC) sur l'actualité scientifique du Parc national :

- les suivis scientifiques des cétacés
- l'observatoire pour la biodiversité
- le suivis des populations de puffins
- la mise en place de thermographes immergés.

Ces films disponibles sur la chaîne you-tube de l'établissement ont été diffusés sur les réseaux sociaux.

## ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

### Recherche de méthodes sélectives et non chimiques de lutte contre les ravageurs du palmier sur Port-Cros et Porquerolles

Le Parc national s'engage, avec le soutien de la Région, dans la lutte intégrée contre les ravageurs du palmiers. Ainsi, en plus des actions liées à la lutte obligatoire contre le charançon rouge (*Rhynchophorus ferrugineus*), la disposition de piège à phéromone sur les 2 îles a permis un bio-contrôle fin. Sur l'île de Porquerolles, environ 750 individus ont été capturés et détruits, soit une baisse de plus de 30% par rapport aux captures de 2017. Le diagnostic régulier de l'état sanitaire et l'application de glu après taille ont permis de limiter la propagation des ravageurs, aboutissant à l'abattage de seulement 3 tiges.

De plus, au travers de la convention avec l'association « sauvons nos palmiers » une action particulière de taille du stipe des palmiers de la parcelle de Miramar a pu être menée, financée par mécénat. Une expérimentation de barrière physique par l'utilisation de chaux arboricole est mise en place et sera suivie sur les années ultérieures.

## CONSERVATOIRE DE L'ABEILLE NOIRE DE PROVENCE

Les actions de préservation du « noyau sein » de l'Abeille Noire de Provence se sont poursuivies dans le cadre du partenariat avec l'Observatoire Français d'Apiculture (OFA). Ce partenariat avait été conclu par convention (PNPC/OFA) en 2015.

La préservation du rucher a été rendue difficile avec la présence du Frelon Asiatique et le risque permanent de perdre cette souche génétique.



# CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUES / TRAMES VERTES ET BLEUES / ZONES HUMIDES

Le Parc national apporte un appui technique, notamment dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme, pour intégrer les Trames Vertes et Bleues (TVB) et les continuités écologiques, conformément aux exigences Grenelle II (réservoirs de biodiversité, corridors écologiques, zones humides, etc.)

Durant l'année 2018, le Parc national a été sollicité en tant que Personne Publique associée (PPA) à participer et contribuer aux réunions et avis dans le cadre du projet d'élaboration du ScOT Provence Méditerranée. Le Parc national a émis trois avis détaillés (janvier, mai et septembre) dans lesquels il développe la mise en compatibilité avec la charte du Parc national, sur toutes les thématiques développées dans la charte comprenant les TVB et les zones humides.

Par ailleurs, le Parc national a également été sollicité en tant que PPA à participer et contribuer aux réunions dans le cadre du projet d'élaboration du PLU de La Garde au sein desquelles il a notamment apporté des compléments sur les données biodiversité et sur les TVB.



## II. Préserver la biodiversité et les fonctions des milieux naturels terrestres et marins

### GESTION DU DOMAINE FORESTIER SUR LES ILES

#### 1 – Aménagement et entretien DFCI à Port-Cros et Porquerolles

L'hiver 2018-2019 sera marqué par un effort notable pour le maintien opérationnel des ouvrages de lutte contre les incendies. Ceux sont des espaces débroussaillés qui permettent aux services de secours d'intervenir dans les meilleures conditions de sécurité sur des feux de forêt potentiels. C'est 12,34 ha répartie sur les plaines de la Courtade et du village qui ont ainsi été traités. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche partenariale de réalisation du plan concerté d'aménagement et de débroussaillage de Porquerolles. Réalisé par l'entreprise RIEU, ils ont été financés en partie, à hauteur de 80% sur 4,72ha, par des fonds européens – FEADER 8-3.1

Ces travaux ont été complétés par la mise en pâture asin de parcelles forestières et agricoles permettant de réduire la fréquence de passage en débroussaillage. Ce pâture est réalisé en partenariat avec un agriculteur du continent et la TLV qui prend en charge le passage des animaux et de leur éleveur. Afin de faciliter la gestion du troupeau, le matériel de l'éleveur a été complété par l'acquisition d'un dispositif complet de contention du troupeau par le Parc national de Port-Cros.

Ces travaux sont complétés par la réalisation récurrente, annuelle des obligations réglementaires de débroussaillage autour des constructions que gère le Parc national de Port-Cros sur Port-Cros et Porquerolles ainsi que l'entretien des parcelles agricoles, axes centraux de la défense des forêts contre l'incendie.

#### 2 – Entretien du domaine forestier des îles (génie écologique) par l'apprentissage professionnel (casques verts notamment)

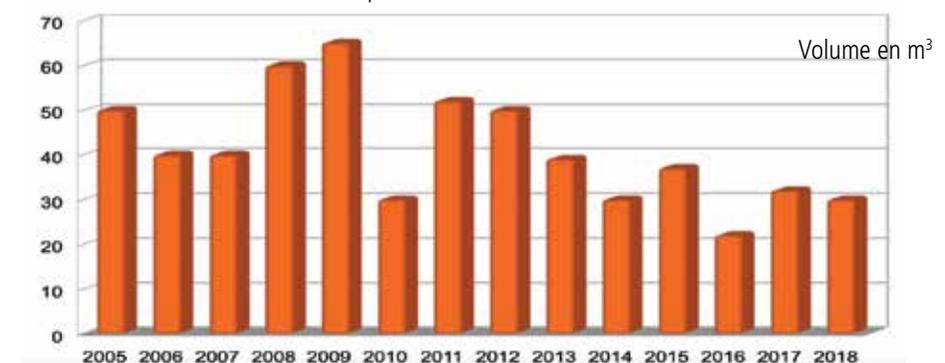
La transmission des approches environnementales dans la gestion et les travaux en milieux naturels est une mission essentielle de l'Établissement. Permettre à des apprentis, futurs professionnels en la matière, de découvrir sur le terrain, par leur participation aux actions opérationnelles du Parc national de Port-Cros, les exigences environnementales est tout majeur.

Le Parc national de Port-Cros a accueilli 2 apprentis, un affecté au secteur du Cap Lardier pour épauler l'équipe dans ses réalisations de terrain et une apprentie au service ATAUP pour l'appui aux projets variés du service en la matière. Cette action de formation est démultipliée par le recours pour la réalisation des chantiers de génie civil par la contractualisation d'un marché public avec l'association des Casques Vert. Ce sont des micro-chantiers très variés qui deviennent alors le support à la formation d'apprentis, de stagiaires encadrés par une association intervenant sur les îles depuis près de 30 ans.

#### 3 – Propreté des milieux (collecte des déchets sauvages)

En dehors de l'événement marquant de la pollution aux hydrocarbures des îles, la collecte des déchets sauvages et le nettoyage des plages s'est inscrit dans une année assez classique. Les conditions météorologiques ont limité les apports sur les côtes des îles, à un niveau acceptable de propreté et de qualité environnementale. Les incivilités bien qu'inadmissibles se sont limitées à un seuil supportable.

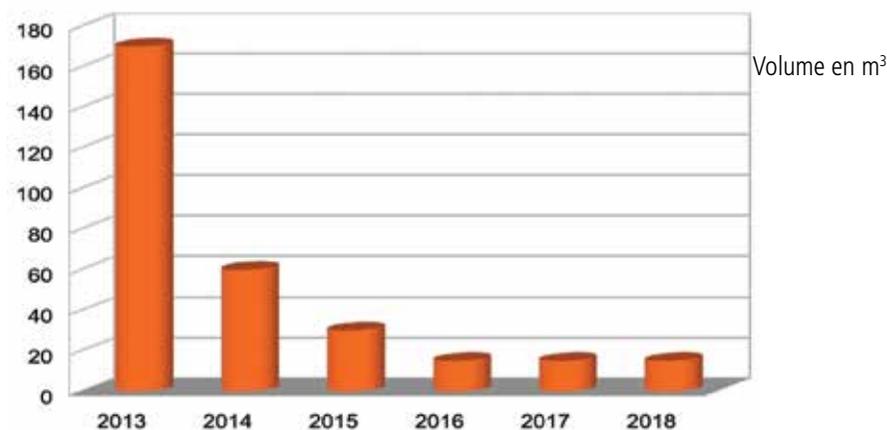
Tableau d'évolution des collectes depuis 2005



La valorisation des bois flottés collectés s'est confrontée aux aléas climatiques. Néanmoins, des tests de nouveaux mobiliers ont pu être réalisés (habillage de conteneurs à poubelle).

Fort de l'expérience de l'entreprise et des suivis réalisés, le nouveau marché 2019-2021 a pu affiner les modalités d'intervention sur le milieu, sur les habitats et ouvrir les possibilités de sensibilisation au respect de l'environnement afin d'influencer les comportements sources de déchets.

Evolution du volume de bois flottés collectés ou valorisés depuis 5 ans :



## REPARTITION DE LA FREQUENTATION DES SITES DE PLONGEE

Le système actuel permet une analyse des données de l'année N-1.

Les données déclaratives de plongées révèlent que 57 698 plongeurs ont fréquenté les eaux de Port-Cros en 2017 (soit 45 structures partenaires et plus de 1 000 particuliers).

Pour les eaux de Porquerolles, suite à la mise en application de l'arrêté de 2017, la collecte de l'agenda de 23 structures fait état de 30 158 plongeurs. Les données relatives aux individuels ne sont pas encore disponibles. L'obligation déclarative sur Porquerolles nécessite une information importante et régulière de la part du Parc national, des fédérations et des structures partenaires.

Un dossier de presse complet a été réalisé afin de disposer d'une information de qualité et actualisée pour toute communication du Parc national vers l'extérieur.

## Développement du carnet de plongée en ligne : CAPEL (site web + application)

Le prestataire choisi n'a pas pu satisfaire le cahier des charges dans les temps. L'outil bien qu'avancé en partie n'est pas terminé malgré le fort intérêt des autres gestionnaires d'espaces protégés et de la FFESSM. En effet, des réunions pilotées par l'AFB ont permis de proposer une évolution conjointe (liens) des outils de déclaration, respectivement des données de fréquentation pour CAPEL et des observations naturalistes pour le Carnet de plongée en ligne (BioObs).

## PORT PROPRE

L'opération Port propre a été engagée en 2009 par le Parc national par l'élaboration d'un diagnostic environnemental et la définition d'un plan d'actions. Depuis, la majorité des actions engagées sur les équipements du port de Port-Cros et sur les modalités de gestion de l'infrastructure ont permis d'approcher les critères d'éligibilité à la certification européenne « Ports propres ». Un rapport de synthèse a été établi en juin 2018 par le PNPC avec le soutien du bureau d'études OTEIS, et liste les ultimes actions à mettre en œuvre pour concrétiser l'obtention de la certification en 2019. Ces actions concernent pour l'essentiel la recherche d'économies sur les ressources : éclairage à faible consommation, régulation de la distribution de l'eau, affichage des informations de nature réglementaire ou de messages de sensibilisation sur les enjeux environnementaux.



## II. Préserver la biodiversité et les fonctions des milieux naturels terrestres et marins

### MOUILLAGES ORGANISÉS

#### Mouillages organisés à Port-Cros (pose et fourniture du matériel et développement informatique)

Suite à la période de concertation en 2017 avec les acteurs du territoire, l'année 2018 a été consacrée à l'obtention des différents avis et autorisations : CDNPS, monuments historiques, déclaration au titre de la loi sur l'eau, commission nautique, etc. L'année 2018 a été parachevée par l'enquête publique ayant fait l'objet de conclusions favorables par le commissaire enquêteur en janvier 2019.

L'année 2019 sera consacrée à la mise en œuvre opérationnelle de la ZMEL dont la création fera l'objet d'un arrêté conjoint du Préfet Maritime et du Préfet du Var.

Par ailleurs, le PNPC conduit les travaux récurrents relatifs à l'entretien et la réparation des équipements maritimes dans les eaux du Parc national, à Port-Cros et à Porquerolles.

Autour de Port-Cros, sont concernés l'ensemble des équipements maritimes :

- Les trois dispositifs grosses unités en préfiguration de la ZMEL de Bagaud installés en 2017 (Phase 1) auxquels il conviendra d'ajouter les 65 nouveaux dispositifs de la seconde phase (2019) ;

- L'anse portuaire, aménagée d'un dispositif de mouillages organisés sur 42 bouées ;

- Les sites de plongée, équipés d'un total de 14 dispositifs d'amarrage ;

- Des espars, balisant les zones de limitation de la vitesse à 5 nœuds au nord et au sud de l'île de Port-Cros ;

- La délimitation de la zone des 300 mètres : Pointe de la Galère avec 3 bouées et plage de la Palud avec une bouée. Ce site est aussi équipé de bouées à marque spéciale (croix de Saint-André) balisant le récif artificiel.

Autour de Porquerolles, sont concernés les 14 sites de plongée équipés d'un dispositif d'amarrage installés depuis 2011. S'y ajouteront les futures bouées destinées à baliser les zones maritimes réglementées dès 2019 (19 bouées au total).

### CÉTACÉS / PELAGOS

Les conventions triennales (fonctionnement et recherche) signées avec le ministère ont fait l'objet de quelques ajustements. Les changements intervenus dans le personnel ont conduit à retarder certaines missions.

Le partenariat avec les communes se poursuit, avec l'entrée de 11 nouvelles signatures des chartes Pelagos, dont 10 en Corse. Désormais, 40 communes sont partenaires de Pelagos pour la partie française du sanctuaire. Seulement 2 communes sur les 18 prévues ont été évaluées - La Croix-Valmer et Saint Raphaël. Les dispositions françaises permettent aux

communautés de communes d'être partenaires du Sanctuaire : ainsi la Métropole Nice Côte d'Azur et la communauté de communes Cannes îles de Lerins sont engagées à nos côtés.

Le label High Quality Whale Watching (HQWW) continue d'être porté par l'association Souffleurs d'Écume. Les discussions portent sur l'ensemble des eaux territoriales sous juridiction française. Ce travail est poursuivi notamment dans les Caraïbes au sein du Sanctuaire AGOA pour une adaptation.

Un MoU (Memorandum of Understanding) a été signé avec le sanctuaire AGOA qui concerne les petites Antilles. La déclinaison de ce MoU consiste à échanger sur les nombreuses thématiques et enjeux partagés. Le Parc national a ainsi été invité au séminaire initial du projet CARIMAM porté par AGOA qui vise à créer un réseau de suivi des mammifères marins à l'échelle internationale de la mer des Caraïbes.

Plusieurs événements ont permis aux partenaires de Pelagos de porter les valeurs du Sanctuaire. Parmi ceux-ci : le salon nautique Marina High Tech à Villeneuve-Loubet où l'association SOS Grand Bleu a présenté Pelagos, le yacht club de Toulon a été sensibilisé grâce au prêt d'une exposition, les voiles de Saint Tropez également avec le concours de l'Observatoire marin de la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez. 13 prêts d'expositions ont été signés en 2018.

Après rencontre avec l'équipe de Hyères du quotidien Var Matin, ce dernier s'est engagé à promouvoir les bons comportements à adopter lors d'une rencontre avec des mammifères marins. Dans une optique de partenariat, l'équipe se tient disponible pour fournir des contenus actualisés concernant cette thématique. Un des enjeux actuels important est de réglementer la « nage avec les cétacés ».

Une nouvelle réunion du Comité national du Sanctuaire s'est déroulée le 20 septembre. Depuis 2013, les partenaires étaient en attente d'un tel rassemblement qui permet d'évoquer les actualités et l'état d'avancement des plans d'actions aux niveaux international et national (gouvernance, recherche, sensibilisation). Le Ministère a pu échanger longuement sur tous les sujets directement avec les parties prenantes (associatifs, scientifiques, élus, etc.) du Sanctuaire. Il a été acté que l'équipe d'animation pourra désormais organiser une réunion de ce type annuellement.

Concernant le réseau échouage, aucune formation n'a été effectuée en 2018. Le soutien financier et logistique au réseau perdure. 2018 est la deuxième année consécutive d'une période de nombreux échouages, avec 122 signalements (127 en 2017), et une inquiétude grandissante sur les grands cétacés dont les échouages culminent à plus de 10. L'année marque un événement exceptionnel avec 2 individus de *Ziphius cavirostris* échoués et autopsiés par le réseau, qui ont été victimes de remontées paniques.

Malgré les équipements fournis à la Marine nationale en 2017, le projet IMMERCET n'a pas pu être testé. Une mobilisation de l'ensemble des AMP de la façade pourra améliorer la réactivité.

Une réunion nationale a été organisée pour discuter des campagnes de prospection sismique de l'Ifremer et des mesures de mitigation possibles en faveur des mammifères marins. Une majorité des partenaires scientifiques de Pelagos étaient présents, conviés par le Ministère et l'équipe d'animation. Malgré une volonté de transparence affichée par l'Ifremer, les participants ont déploré la possibilité de telles campagnes au sein du Sanctuaire.





### III. Soutenir un développement local durable, valorisant les potentialités du territoire et respectant ses capacités

- Déploiement de la marque « *esprit parc national* »
- Consolider une pêche artisanale durable
- Copains : conservation et valorisation des vergers de Porquerolles
- Inscrire l'activité de plaisance dans un cadre durable
- Amélioration de l'accueil des visiteurs en cœur de parc
- Formation / implication des acteurs du tourisme
- Développement d'une nouvelle offre touristique en écomobilité
- Garantir la pérennité des activités maritimes
- Valorisation d'une pêche de loisir responsable
- Conservatoire partagé
- Soutien à l'agroécologie, à la transition énergétique pour la filière et à la réduction des intrants



# III. Soutenir un développement local durable, valorisant les potentialités du territoire et respectant ses capacités

## DÉPLOIEMENT DE LA MARQUE « *ESPRIT PARC NATIONAL* »

Créée par les Parcs nationaux, la marque permet de fédérer les acteurs de chaque territoire tout en sensibilisant les visiteurs aux valeurs portées par les Parcs nationaux depuis 1960.

« *Esprit parc national* » met en valeur des produits et services imaginés et conçus par des professionnels qui s'engagent dans la préservation et la promotion de ces territoires d'exception. Marque collective, *Esprit parc national* est aussi porteuse d'un message de solidarité en privilégiant l'économie locale.

Le réseau des prestataires marqués *Esprit parc national*, *Port-Cros* réunit à ce jour 20 professionnels qui proposent 40 services marqués. Suite à l'appel à candidature « Tourisme » 2018 (février-avril), 14 audits de marquage ont été réalisés par le service ou via un cabinet d'audit (cabinet ALTEA).

Une prochaine étape va consister à ouvrir la marque à l'artisanat et l'agriculture avec la chambre d'agriculture du Var : le travail préalable d'identification des viticulteurs éligibles à la marque a été réalisé en 2018 par le chargé de mission agriculture.

Durant l'année 2018, un plan d'accompagnement, de promotion et de valorisation des prestataires marqués a été mis en œuvre, notamment grâce à un dispositif de financement associant l'Europe, l'État, la Région Sud, l'AFB, avec des fonds propres du Parc national de Port-Cros.

## PROMOTION ET VALORISATION DES SERVICES MARQUÉS

### 1 – Manifestations et salons

Salon destination nature, Porte de Versailles, Paris - 15-18 mars 2018.

Les 10 Parcs nationaux de France étaient présents sous l'égide de l'AFB. Lancement du catalogue des séjours « *Esprit parc national* ». Ce salon annuel accueille plus de 60 000 visiteurs et opérateurs touristiques dans l'écotourisme, offrant une belle visibilité à la marque des Parcs nationaux.

Fête de la nature – 23-27 mai 2018.

Outre les animations proposées par le Parc national, l'établissement a mandaté des guides conférenciers, naturalistes, accompagnateurs de randonnée ou de moyenne montagne pour proposer au public des sorties de découverte marquées « *Esprit parc national, Port-Cros* ». Le public a pu découvrir une autre façon de visiter le parc national sans bourse délier.

Présentation officielle du premier catalogue « *Esprit parc national* », Hyères - 12 juillet 2018 .

### 2 – Publications

Deux pages sont dédiées à la Marque *Esprit parc national* dans chaque numéro du magazine « L'attitude Mer, terre et littoral » tiré à 19 000 exemplaires.

En juillet, une présentation officielle du catalogue des produits marqués a été faite aux acteurs de l'écotourisme et aux médias de ce catalogue, (20 000 exemplaires diffusés de Marseille à Nice). Produit avec le concours de l'Europe dans le cadre d'un programme Interreg EcoStrim, cet annuaire propose également les adresses labellisées pour une découverte responsable du milieu marin. L'information a été reprise dans Var matin.

### 3 – Communication numérique

Tous les prestataires marqués sont présents sur le site de la marque, [www.espritparcnational.com](http://www.espritparcnational.com), ce qui leur assure une visibilité nationale. Dès signature de leur contrat, les prestataires marqués bénéficient d'une page dédiée descriptive de leur activité, géolocalisée et présentant des photos d'illustration.

Le site Internet du Parc national de Port-Cros fait par ailleurs apparaître le lien sur le site national de la marque *Esprit parc national* directement sur sa page d'accueil.

La page Facebook de la marque (<https://www.facebook.com/espritparcnational>) valorise les prestataires marqués avec des publications régulières (1 à 2 par semaine). Cette page compte 43 000 abonnés.

### 4 – Ateliers de formation

Le Parc national a proposé à tous les opérateurs économiques de son territoire 10 dates de formations gratuites sur des sujets diversifiés ; 130 personnes ont ainsi été formées en 2018.

## OUTILS PÉDAGOGIQUES et D'INFORMATION

### 1 - Distribution d'outils pédagogiques

Chaque nouveau bénéficiaire reçoit un kit de communication et de sensibilisation comprenant des outils de promotion (badge, vitrophanie, plaque, logos, etc.) et des ouvrages sur la biodiversité, le patrimoine culturel et divers dépliants et cartes.

### 2 – Nudge marketing

Le Parc national de Port-Cros et les Parcs nationaux des Écrins, de la Vanoise, des Calanques et du Mercantour ont collaboré pour créer 19 outils nudges, spécifiques à chacune des activités entrant dans le dispositif de la marque. Ils visent à sensibiliser de manière décalée et ludique les clients des prestataires marqués aux pratiques vertueuses pour l'environnement (économies d'eau, réduction de la pollution lumineuse, gestion des déchets, etc.), tout en donnant une image modernisée des Parcs nationaux.

Ils ont été présentés et remis gratuitement aux prestataires en 2018.

## PERSPECTIVES 2019

La marque Esprit parc national Port-Cros bénéficie d'une dynamique et de moyens nationaux. Ainsi, en 2019, l'étude sur la stratégie marketing de la marque et d'un plan opérationnel prévoyant notamment la réalisation d'outils de communication et d'un dossier de presse sera mise en œuvre.

Les outils de communications seront retravaillés : refonte du site Internet national de la marque pour lui donner un aspect plus opérationnel, création de partenariat presse pour améliorer la notoriété nationale de la marque, création de nouveaux outils : affiches, nouveaux outils à destination des bénéficiaires, kit de communication, etc.

De son côté, le Parc national de Port-Cros prévoit la rédaction un dossier de presse traduit en deux langues, des reportages photos et vidéos. A noter également un fort engagement dans la stratégie régionale de création d'une filière écotourisme en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.



# III. Soutenir un développement local durable, valorisant les potentialités du territoire et respectant ses capacités

## CONSOLIDER UNE PÊCHE ARTISANALE DURABLE

La charte de pêche professionnelle existe depuis 2000 pour les eaux de Port-Cros. La charte 2018 n'a pas évolué et reste identique à celle de 2017. En effet, lors de la réunion annuelle avec les professionnels, aucune proposition de mesure de préservation de la ressource émise par le Parc national n'a fait consensus.

Un groupe de travail a été mobilisé pour discuter de l'évolution de la charte et de ses articles dans l'optique commune de consolider une pêche artisanale durable. Un numerus clausus a été évoqué de même qu'une réflexion sur la présence de filets en journée, source de conflit d'usages en cœur de Parc national.

La seconde partie de cette réunion visait la récupération des données de captures sur l'ensemble du territoire du Parc national. L'intérêt pour ce projet est partagé par tous : professionnels, gestionnaires, services de l'État et scientifiques. Ce projet s'intègre dans une démarche globale d'une meilleure connaissance de l'activité et de l'état de la ressource, conjointement aux différents projets en cours (soutenus ou financés par le Parc national). Le concours et l'expérience des membres du conseil scientifique référents sur la thématique des pêches (Isabelle Taupier-Letage, Daniel Faget, Jérôme Bourjea) enrichissent les discussions et témoignent de l'investissement du Parc national sur ces projets.

Depuis 2016, le Parc national travaille pour établir une charte équivalente dans les eaux de Porquerolles. Les retards pris pour la mise en place de la Charte de Port-Cros (publication

de l'arrêté en août) n'ont pas permis de se mobiliser sur ce dossier en 2018.

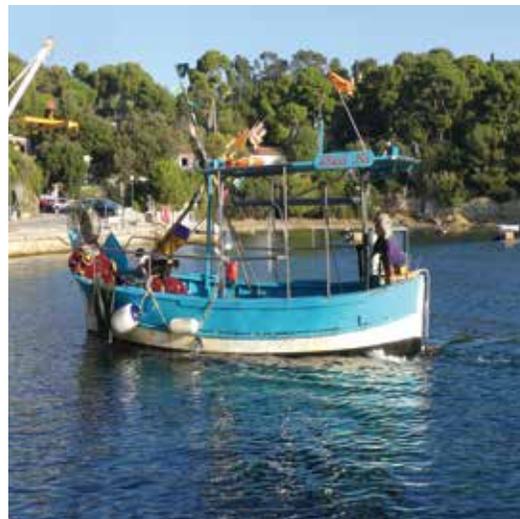
Les projets SALSA, BABYCROS, PACHA sont en cours.

L'avancée des négociations avec les pêcheurs professionnels laisse entendre que les chartes seront validées pour la saison 2019.

## Sensibilisation des étudiants dans les lycées hôteliers

Pour la quatrième année, poursuite sur 2017/2018 du projet pédagogique « Biodiversité des fonds aux assiettes » avec les élèves de classes de terminale Bac Pro (29 cuisiniers et 35 serveurs) du lycée hôtelier « Golf hôtel » - établissement partenaire en aire d'adhésion.

Participation au concours gastronomique « territoires et pêche durable en Provence ».



## COPAINS : CONSERVATION ET VALORISATION DES VERGERS DE PORQUEROLLES

L'Association de Sauvegarde des Forêts Varoises (ASFV), en partenariat depuis 2014 avec le Parc national, a effectué l'ensemble des travaux d'entretien annuel des vergers, procédé à la première phase de restructuration de la collection de figuiers et entrepris les tailles de formation sur oliviers après les travaux de restructuration des années précédentes.

L'activité de maraîchage, lancée en 2017, a continué son développement et offre une large gamme de produits frais et transformés en circuit court aux résidents et personnes de passage en vente directe sur Porquerolles.

La nécessité de renouvellement des collections variétales, notamment des figuiers, ainsi que le développement du maraîchage, ont conduit à la mise en place d'un verger-maraîcher expérimental en agroforesterie sur 1 ha. La plantation des figuiers a été effectuée au printemps et les premières planches légumières en inter-rang ont été mises en place en saison. Pour analyser le bénéfice du système, un protocole de suivi d'indicateurs a été mis en place : vers de terre, invertébrés, papillons.

Une nouvelle convention a été signée entre le Parc national et l'ASFV.

# INSCRIRE L'ACTIVITÉ DE PLAISANCE DANS UN CADRE DURABLE

Les années 2018 et 2019 sont des années charnières sur le programme Bateau Bleu. En effet, le Parc national souhaite redéployer cette action qui a bien fonctionné à l'échelle du territoire du parc national vers la façade de la région sud. A cette fin, un chargé de mission a été recruté pour préparer ce transfert, en concertation avec l'AFB, la fédération des industries nautiques. La Région Sud sera associée au projet pour lequel un couplage est recherché avec la certification Ports propres.

## Accompagnement des manifestations nautiques locales vers des démarches d'écoresponsabilité.

La campagne Ecogestes, à l'été 2018, a été soutenue par le financement européen Marittimo-GIREPAM : 5 structures ambassadrices partenaires du Parc national de Port-Cros ont mobilisé 18 animateurs sur 12 embarcations pour réaliser 28 journées d'action en mer et dans les ports afin de sensibiliser les plaisanciers à l'éconavigation en Aire Maritime Adjacente.

# AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DES VISITEURS EN CŒUR DE PARC NATIONAL

La sensibilisation des visiteurs pendant le temps du trajet a été renforcée, en 2018, par la mise à disposition auprès des bateliers de nouvelles affichettes du plan de fermeture des massifs forestiers en période de risque incendie. Tout l'été, une sensibilisation a été réalisée aux embarcadères des dessertes des îles par des saisonniers de la « garde forestière régionale » en mettant à disposition des visiteurs un document imprimé par la commune de Hyères.

## 1 - Renforcement de la signalétique « cœur de parc national » :

Le Parc national a réalisé l'inventaire de l'ensemble du mobilier de signalétique des cœurs de parc national. Une base de données a été créée. Elle recense l'ensemble de ces équipements directionnels et d'information et permet l'identification des dysfonctionnements tant sur le contenu de la signalétique que sur le plan paysager. Cet inventaire forme le socle d'un plan de gestion de la signalétique pour l'établissement, qui sera réalisé au cours de l'année 2019.

## 2 - Mutualisation de l'accueil sur les îles avec l'Office du tourisme (OT) de Hyères :

La diffusion des dépliants communs avec l'office du tourisme de Hyères a été poursuivie en 2018. Cette documentation d'information générale qui concerne chacune des îles est vendue aux visiteurs au prix de 3 euros.

## 3 – Création de visites virtuelles favorisant l'accessibilité des patrimoines aux publics handicapés

Dans le cadre du partenariat avec la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, une visite virtuelle en 3 D du fort Sainte-Agathe a été mise en ligne sur le site Internet de l'établissement en juillet 2018.

## 4 – Développement d'une information ciblée pour les visiteurs des îles via smartphone

Pour renforcer l'information à l'embarquement des visiteurs et la prévention contre les incendies de forêts, le Parc national de Port-Cros a expérimenté un nouveau dispositif numérique qui a été mis en place à la Tour Fondue. Ce dispositif qui a été présenté dans le cadre des ateliers de concertation conduits par le Parc national avec les habitants de Porquerolles et les acteurs de la sécurité publique. Il a été mis en place avec la participation financière de l'Europe et de la TLV. Dès le mois de juin, une borne wifi solaire autonome a pu être installée pour une période de 6 mois.

La borne transmet aux visiteurs les consignes de sécurité délivrées par la Préfecture en temps réel, des informations sur l'offre de visite Esprit parc national, un agenda, des idées balades, des informations sur les patrimoines naturels et culturels ainsi que tous les contacts utiles.

Un bilan d'étape réalisé en septembre 2018 a montré des limites de l'outil. La promesse client d'une connexion en 3 clics n'a pas été tenue. Avec seulement 5 % de connexion au réseau, le dispositif n'a pas atteint ses objectifs. Il ne sera pas reconduit.

# III. Soutenir un développement local durable, valorisant les potentialités du territoire et respectant ses capacités

## 5 – Réhabilitation du sentier des plantes à Port-Cros via un chantier école

En 2018, le Parc national de Port-Cros a établi une convention avec l'association TREMLIN (association d'insertion) afin de restaurer les sentiers de l'île de Port-Cros, notamment le sentier des plantes. Le Parc national de Port-Cros s'engage, avec l'association, sur une période de trois ans à hauteur de 65 000 €, soit environ 200 journées d'activité.

Cette opération dénommée « PARCOURS » (programme d'actions pour la requalification des cheminements et ouverture vers la réinsertion socio-professionnelle) comporte une première phase consistant à intervenir en priorité en faveur de la sécurité des promeneurs (élimination des « pièges ») et qui se poursuivra dans un second temps avec des interventions ponctuelles, sur les sections les plus critiques, pour améliorer le confort des visiteurs de l'île de Port-Cros.

## 6 – Programme ADA'P d'accessibilité sur les îles

Le Parc national a rédigé son projet d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) dont l'objectif est de mettre les établissements recevant du public et les installations ouvertes au public en conformité avec les obligations d'accessibilité.

Il correspond à un engagement de l'établissement à réaliser des travaux d'accessibilité réglementaires dans un délai déterminé. L'agenda qui a été proposé et accordé se déroule sur six ans.

Le budget estimé des travaux est de 57 000 € pour le Parc national de Port-Cros.

En 2018, les travaux de mise en conformité PRM à la Maison de Parc national à Porquerolles ont été réalisés avec l'installation d'une rampe d'accès, d'un pictogramme et d'équipements sanitaires. Pour la capitainerie de Port-Cros, dont l'accueil est situé à l'étage, un visiophone a été installé sur le DPM permettant l'appel des PMR.

## FORMATION / IMPLICATION DES ACTEURS DU TOURISME

### Formation des professionnels du tourisme et des loisirs

Dans le cadre du programme européen Marittimo-GIREPAM, le projet « EXOCET-nautisme d'avenir avec le Parc national de Port-Cros » a pour but d'accompagner les professionnels des bases nautiques vers la transition écologique et de sensibiliser leur public à l'impact des pratiques de sports et de loisirs nautiques. Six bases nautiques de l'Aire Maritime Adjacente sont suivies par des associations partenaires (Mer-Nature, Les Petits Débrouillards et Planète Sciences Méditerranée) : diagnostics, plan d'actions, formations, écotutos et campagnes d'écogestes y sont déployés tout au long de l'année.

Dans le cadre de son action en matière de qualification du tourisme durable (via la marque Esprit parc national), le Parc national de Port-Cros a mis en place un programme d'ateliers de formation à destination des socioprofessionnels. Ces formations sont mises en œuvre par des agents du Parc national ou des formateurs externes qualifiés dans différents domaines : connaissance des patrimoines, gestion

environnementale, commercialisation, etc. Un organisme spécialisé en ingénierie de formation a été retenu pour développer ces ateliers de formation.

En 2018, les 8 ateliers proposés ont permis de réunir 78 bénéficiaires uniques. En outre, le 27 septembre 2018, le Parc national a organisé une rencontre sur une journée, au mas de l'Artaude (Le Pradet) qui a réuni 62 participants.

## GARANTIR LA PÉRENNITÉ DES ACTIVITÉS MARITIMES

Les autorisations nécessaires à l'installation du balisage maritime ont été instruites en 2018 et seront implantées pour la saison 2019.

Le travail prévu sur la préfiguration d'une zone ressource autour de Bagaud sera lancé en 2019 et se fera alors en parallèle avec la préfiguration de la planification des usages en aire maritime adjacente qui inclut la définition de zones ressources.

La réflexion sur la création de zones ressources en AMA est engagée, en liaison avec le Conseil économique social et culturel du PNPC.

Restauration des sentiers de l'île de Port-Cros

## VALORISATION D'UNE PÊCHE DE LOISIR RESPONSABLE

La concertation avec les usagers sur les activités en mer autour de Porquerolles reste active grâce aux réunions Ad hoc. En 2018, 2 réunions ont été organisées les 18 avril et 10 décembre. Ces rencontres avec les Porquerollais et les usagers maritimes de l'île permettent, entre autres, de faire un bilan saisonnier de l'application des arrêtés préfectoraux n°173/2017 du 23 juin 2017 et n°196/2018 du 30 juillet 2018, réglementant la navigation, le mouillage, la plongée sous-marine et la pratique des sports nautiques dans la bande littorale des 600 mètres autour de Porquerolles. Dans le cadre du balisage des zones interdites à la navigation et / ou au mouillage, des panneaux ont été installés à terre dans un premier temps. Les agents du secteur ont souligné l'efficacité du balisage qui entraîne une diminution du nombre de bateaux en infraction dans ces zones.

En 2018, un important travail a été mené conjointement par le Parc national avec la Fédération Varoise des Activités Nautiques pour favoriser l'utilisation du carnet de pêche en ligne par ses adhérents. Ce travail a porté ces fruits avec une nette amélioration en qualité et quantité des données de pêche de loisir déclarées par les titulaires d'une autorisation. Dorénavant, tous les pêcheurs autorisés à pêcher autour de Porquerolles disposent d'un compte sur le carnet de pêche en ligne, ce qui devrait faciliter l'instruction des demandes de renouvellement d'une part et l'analyse des données déclaratives de capture d'autre part.

## CONSERVATOIRE PARTAGÉ

Les travaux de concertation, regroupant chercheurs, agriculteurs, collectivités, institutionnels, entreprises privées, gestionnaires d'espaces naturels, associations et particuliers sensibles à la préservation du patrimoine cultivé (arboriculture fruitière, plantes horticoles, etc.), ont conduit en mars 2018 à la naissance de l'association «Conservatoire Méditerranéen Partagé».

L'association poursuit un double objectif :

- conserver la diversité biologique, notamment les espèces végétales locales, rares, anciennes et de terroir,
- collecter les bonnes pratiques agricoles et savoir-faire régionaux méditerranéens, pour les transmettre.

Deux projets sont nés en 2018 :

1/ les «Vergers d'Avenir» ayant pour objectif de diffuser les variétés fruitières (oliviers, figuiers, mûriers, etc.) au travers de créations de vergers sur l'aire d'adhésion du Parc national et plus largement sur la région méditerranéenne ;

2/ le «Conservatoire de la plante horticole» dont l'objectif est la sauvegarde des espèces et variétés cultivées pour la fleur coupée via la mise en place d'un réseau de sites de conservation.

Le Parc national de Port-Cros et le Conservatoire national botanique méditerranéen, à l'origine de cette initiative, sont deux des principaux animateurs de ce conservatoire

## SOUTIEN A L'AGROÉCOLOGIE, A LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA FILIÈRE ET A LA RÉDUCTION DES INTRANTS

La valorisation des produits issus de l'agriculture au travers de la marque Esprit parc national est un engagement pour la préservation de la biodiversité en préservant et valorisant les traditions et savoir-faire locaux qui prônent le respect de la nature exceptionnelle du Parc national.

En 2018, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Var, le recensement des exploitations agricoles présentant des produits (produits maraîchers, vin, miel), qui potentiellement peuvent être valorisés «Esprit parc national», a été effectué pour un déploiement de la marque sur ces produits à partir de 2019.



## IV. Promouvoir un aménagement durable et une mobilité apaisée



- Matérialisation du nouveau territoire littoral
- Appui à l'opération grand site sur la presqu'île de Giens
- Transition énergétique
- Rénovation énergétique du patrimoine immobilier du parc
- Gestion de la ressource en eau sur les îles
- Économie circulaire / gestion des déchets
- Mise en place des plans locaux de publicité

## IV. Promouvoir un aménagement durable et une mobilité apaisée

### MATÉRIALISATION DU NOUVEAU TERRITOIRE LITTORAL

Le projet d'aménagement des portes d'entrée « les vigies du littoral » a été défini et précisé. Le marché d'équipement a été lancé en 2018. Les portes d'entrée se matérialisent par un mobilier, support de connaissance et de sensibilisation de tous les publics en lien avec le paysage (terre/mer) sous la forme de 5 stations modulaires (balise + pupitre) associant textes et images sur support en acier Corten découpé (silhouettes donnant à voir la diversité terrestre et marine du parc national). Ce projet se prolonge par une exposition en 12 volets recto-verso destinée au mole central du port Saint-Pierre, lieu de grand passage d'embarquement vers Port-Cros, projet cofinancé par la ville de Hyères. Cette exposition collective de photographes intitulée «Entre ciel et mer» présente une vision naturaliste de paysages littoraux et insulaires vues du ciel, de biotopes associés à des espèces, des espèces du sanctuaire Pelagos, de prise de vues mi-air/mi-eau. Elle met à l'honneur les photographes de Regard du vivant (F. Larrey et Th. Roger), de Déclat bleu Méditerranée et les agents du Parc national (T. Abiven et C. Gicqueau). L'inauguration est prévue en mai 2019, lors de la fête de la nature.

### APPUI A L'OPÉRATION GRAND SITE SUR LA PRESQU'ÎLE DE GIENS

Le projet « opération Grand site » - OGS fait partie des principaux projets de territoires qui se définissent en articulation avec la

Charte du Parc national de Port-Cros. Le Parc national participe activement au comité de pilotage.

L'opération Grand Site Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères est pilotée initialement par la Commune de Hyères, puis par la Métropole Toulon Provence Méditerranée depuis le transfert de compétence issu de la loi NOTRE. Cette démarche est conduite en partenariat avec l'État et notamment la DREAL.

Cette opération permet de définir et de mettre en œuvre un projet concerté de restauration, de préservation et de mise en valeur de ce site à travers 6 orientations : se déplacer, accueillir, valoriser, restaurer, préserver et mettre en œuvre.

L'année 2018 a été marquée par la validation du projet et du programme d'action en commission départementale des sites et paysages.

La définition des unités paysagères, l'identification des belvédères et points de vue ont été réalisées par les étudiants de l'école du Paysage. La validation du programme de travaux interviendra en commission supérieure des sites en mars 2019.

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Concernant l'audit énergétique à l'échelle de l'île de Porquerolles, l'année 2018 a été consacrée à la mobilisation des acteurs volontaires et à leur interview par le bureau d'études missionné par le Parc national de Port-Cros. Ainsi, 22 entretiens ont été conduits auprès d'acteurs économiques, de représentants d'associations locales ou des institutionnels.

Les contacts établis avec ces acteurs ont permis de révéler l'intérêt que ces derniers portent pour cette problématique.

Les premières analyses réalisées en 2018 permettent d'avoir une vue globale des consommations énergétiques de l'île qui s'élèvent à près de 16 000 MWh par an, dont 46% sont absorbées par les bâtiments, 1% par le transport terrestre et 53% par le transport maritime. Ce dernier représente 85% des émissions de CO<sup>2</sup> (6 000 tonnes).

L'année 2019 sera consacrée à analyser plus précisément

les consommations par famille d'acteurs, en s'appuyant notamment sur les données réelles enregistrées par ENEDIS, puis à imaginer des scénarios d'amélioration pour co-construire un plan d'actions avec l'ensemble des parties prenantes de ce processus.

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE IMMOBILIER DU PARC NATIONAL

#### 1 – Programme de rénovation énergétique globale du Hameau de Porquerolles

Le Parc national gère un patrimoine immobilier conséquent, ancien et dont la conception d'origine n'intégrait pas les concepts permettant de limiter la consommation de l'énergie. La maîtrise de l'énergie passe par la mise en œuvre de solutions qui visent à réduire les besoins des utilisateurs, la consommation d'énergie et à diversifier les sources. Une gestion rationnelle et optimisée de l'énergie nécessite un ensemble de paramètres : la bonne conception du bâtiment (isolation, orientation, ventilation, etc.), un bon dimensionnement des équipements (chauffage et production d'eau chaude notamment), un comportement éco-responsable des consommateurs, un suivi des consommations et des dépenses, un entretien régulier et une maintenance adaptée.

L'ensemble de ces mesures sera mise en œuvre dans le cadre du projet de restructuration exemplaire du site bâti le plus important du Parc national, nommé « le hameau » situé sur l'île de Porquerolles. Cet ensemble immobilier, composé actuellement de bureaux, logements et espaces techniques, génère une forte consommation énergétique (chaudière fioul, chauffage tout électrique) qui nécessite de lourds travaux de restructuration fonctionnelle et de mise en conformité.

Une étude préalable de diagnostic énergétique a été réalisée au cours de l'année 2017 et 2018 (phase 1) et a permis de comparer différents scénarios énergétiques.

Une étude de programmation a démarré en 2018 afin de définir le programme fonctionnel et technique et la priorisation des phases travaux.

## 2 – Réhabilitation énergétique des logements des agents sur les îles (un logement par an)

Pour 2018, l'accent a été mis sur la restructuration des travaux du siège du Parc national. Toutefois, la réhabilitation énergétique du patrimoine immobilier du Parc national se poursuit de manière récurrente dans le cadre des travaux d'entretien ou de restructuration, notamment par l'isolation des parois en élévation, des plafonds, et la mise en place de pompes à chaleur pour le dispositif de chauffage. Par ailleurs, diverses menuiseries ont été changées dans les bâtiments permettant d'améliorer le confort thermique et d'éviter les déperditions.

A Port-Cros, dans le cadre de la restauration du fort du Moulin, la question énergétique a été adaptée aux exigences du Monument historique. La conception prévoit ainsi l'isolation des murs en enduit intérieur de chanvre et chaux, des menuiseries double vitrage en bois dont l'esthétique sera identique aux anciennes, un dispositif de chauffage par pompe à chaleur avec une programmation à distance, et enfin, la fourniture d'eau chaude sanitaire par ballon thermodynamique.

# GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LES ÎLES

Le Parc national de Port-Cros a apporté un appui technique au projet d'aménagement du Sealine entre la Presqu'île de Giens et l'île de Porquerolles.

A la suite des audits sur la qualité du système épuratoire de Porquerolles, la métropole TPM a proposé une réfection poussée des unités d'épuration de l'eau.

Pour le Parc national, le recyclage de l'eau vers les activités agricoles et l'irrigation sera normalisé. Le système d'irrigation de la plaine du village a fait l'objet de nouvelles adaptations en 2018.

# ÉCONOMIE CIRCULAIRE / GESTION DES DÉCHETS

## 1 – Valorisation des bois flottés :

La collecte des déchets sauvages est assurée par les équipes du Parc national de Port-Cros tout au long de l'année sur Port-Cros et d'octobre à mars sur Porquerolles. Un relais est effectué par une entreprise, PHARE, pour la période estivale (78 000 €/an). Plus précisément, sur les plages, cette démarche s'affine afin de trouver l'équilibre entre un accueil de qualité des usagers et le maintien des écosystèmes fragiles. La collecte du bois flotté est raisonnée, basée sur l'amélioration de la connaissance des espèces. Ces bois sont ensuite valorisés au maximum sur l'île au travers de la fabrication de mobilier d'accueil (poteaux de clôture, parking à vélo, etc.). Cette ressource a participé à la construction d'une œuvre d'art en partenariat avec la fondation Carmignac.

Des tests d'habillage de conteneurs à déchet ont été mis en œuvre par l'équipe du domaine élargissant ainsi la valorisation en circuit court des bois collectés.

## 2 – Suivis et analyse des macro-déchets sur les plages

Dans le cadre du suivi des indicateurs de la Directive Cadre pour une stratégie du milieu marin (DCSMM), le Parc national suit les macro-déchets des plages. Au sein d'un réseau national, animé par le CEDRE, il s'agit d'identifier et de quantifier les déchets recueillis sur la plage du Bon Renaud, 4 fois par an. Cette action est menée grâce aux bénévoles de l'association WWF. En 2018, trois des actions du protocole ont pu être mises en œuvre. La quatrième ayant été perturbée par la pollution aux hydrocarbures, empêchant l'accès aux plages.

## 3 – Gestion déchets – île du Levant :

Une stagiaire est intervenue en 2018 sur la gestion des déchets de l'île du Levant, en lien avec les habitants et la métropole TPM.

Pour Porquerolles et Port-Cros, la réflexion est poursuivie avec la métropole pour optimiser le tri des déchets et leur traitement.

# MISE EN PLACE DES PLANS LOCAUX DE PUBLICITÉ

Le Parc national apporte un appui technique aux communes pour la mise en place des plans locaux de publicité.

En effet, la publicité est interdite en cœur de parc national et en site classé, mais en aire d'adhésion la publicité est possible si la commune dispose d'un règlement local de publicité (RLP).

Sur les 5 communes adhérentes, Hyères, La Garde et Le Pradet disposent d'un RLP, certaines communes doivent le modifier. Les communes qui ne disposaient pas de RLP ont lancé les démarches : Ramatuelle en 2016. Celui de La Croix Valmer est actuellement en cours d'élaboration.

Le Parc national accompagne ces démarches en tant que personne publique associée pour la mise en compatibilité avec la charte du Parc national.



## V. Préparer l'avenir en investissant sur la recherche, l'innovation et l'éducation au développement durable et en anticipant les évolutions du territoire

### Recherche

- Contribution au suivi du changement climatique
- Restauration écologique de bagaud
- Observation de la biodiversité et des usages marins
- Étude de l'acoustique environnementale comme outil de gestion des espaces naturels

### Éducation

- Offre éducative pour les scolaires
- Réseau des sentiers sous-marins
- Sensibilisation du grand public
- Outils numériques



# V. Préparer l'avenir en investissant sur la recherche, l'innovation et l'éducation au développement durable et en anticipant les évolutions du territoire

## CONTRIBUTION AU SUIVI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### Programme européen MPA- ADAPT en 2018

Ce programme a conduit à la réalisation d'un diagnostic sur les suivis du changement climatique et de ses effets qui a essentiellement porté sur l'aire marine protégée. Des propositions de suivi et d'adaptation ont été faites. Cette réflexion sera débattue en séminaire en 2019 afin de préciser les conditions dans lesquelles le projet pourra être poursuivi à l'échelle du territoire du parc national.

Le suivi des gorgones blanches (indicatrices du changement climatique) a été étendu à l'AMA. En raison de la pollution aux hydrocarbures d'octobre 2018, les suivis et prospections de Porquerolles, Giens et des trois Caps ont été reportés à 2019.

Le Parc national continue d'alimenter le réseau méditerranéen de suivi de la température de l'eau de mer (0-40 m, programme T-MedNet). Quatre profondeurs y ont été ajoutées. Après 9 ans d'acquisition de données, une nouvelle ligne sera déployée sur la partie Est du territoire en partenariat avec l'Observatoire marin de la CCGST.

Un partenariat établi en fin d'année avec le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) prévoit, après une phase d'expertise, la mise en place d'un suivi interne des plages et des falaises sur le territoire du parc national de Port-Cros.

Le Parc national s'est associé avec AIR Climat, coordinateur du GREC-SUD (Groupe d'experts sur le climat en région SUD-PACA) pour mener une étude des vulnérabilités aux

changements climatiques de trois activités socio-économiques liées au milieu marin (pêche, plongée et tourisme balnéaire) sur le territoire du parc national de Port-Cros. En 2018, deux sessions d'ateliers ont été organisées ainsi que des enquêtes de perception auprès des usagers et des partenaires.

Un état des lieux des connaissances sur le changement climatique sur le territoire du parc national de Port-Cros ainsi qu'une proposition de perspectives d'actions en termes d'amélioration des connaissances et d'adaptation au changement climatique a été réalisé.

La campagne « Science-tour », en partenariat avec les Petits Débrouillards, a été poursuivie : sensibilisation du grand public aux problématiques de l'adaptation au changement climatique en Aire Marine Protégée (20 dates en Aire d'Adhésion et plus de 2 000 personnes informées).



## RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE BAGAUD

Le projet de restauration écologique de Bagaud, projet phare sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et sur la résilience écologique des écosystèmes insulaires méditerranéens, a été poursuivi.

### 1- Suivis des compartiments biologiques (flore, avifaune, reptiles, arthropodes)

Le programme de restauration écologique de Bagaud s'est poursuivi en 2018 par le suivi des biocontrôles des espèces exotiques envahissantes sur l'île. Les arrachages planifiés de griffes de sorcière en situation accessible ont été réalisés à l'automne 2018, de même que les arrachages en situation de falaise qui ont été opérés par un prestataire de service.

En plus du biocontrôle du rat noir, une campagne de piégeage a été mise en place à la suite de la constatation de l'évolution ascensionnelle du taux de présence du mammifère sur l'île fin 2017. Même si aucun animal n'a été capturé, il a été remarqué une chute du taux de présence de l'espèce du printemps à la fin de l'automne 2018.

Les traces de sangliers repérés sur l'île ont été dénombrées, étant donné que l'arrivée d'une nouvelle espèce, réputée « transformatrice », dans un système fermé comme l'île de Bagaud peut générer des perturbations dans la lecture des résultats des suivis effectués depuis 2010. Un suivi a ainsi été mis en place pour quantifier son impact. En 2018, conformément au calendrier prévisionnel (campagnes de terrain bisannuelles), aucun suivi scientifique faunistique n'a été réalisé.

Un suivi floristique a été opéré par l'IMBE au printemps 2018, pour avoir une évolution plus fine dans les données récoltées au cours du temps. Un recensement de la pollution littorale survenue suite à la collision de deux navires au large du Cap Corse a été réalisé sur l'île en octobre 2018, constatant près de 70 m<sup>2</sup> de rochers, zones à posidonies et déchets de bois flottés touchés par le mazout sur l'île de Bagaud.

## 2- Étude génétique sur le rat noir :

Une étude génétique a été réalisée par l'INRA de Rennes (service spécialisé dans les invasions biologiques). Elle montre que les populations de Bagaud sont bien séparées génétiquement, mais ces résultats devront être obtenus à nouveau sur un échantillonnage plus important.

## 3 – Valorisation des résultats, sensibilisation (guide méthodologique, film, articles scientifiques) :

3.1 Thèse en cours (soutenance prévue fin 2020) par Mme Braschi (IMBE) « Synthèse intégratrice multi-groupes taxonomiques suite à l'éradication d'espèces invasives dans la réserve intégrale de Bagaud (Parc national de Port-Cros) 2017-2020. »

3.2 COTTAZ Cyril, 2018. Programme de restauration écologique de l'île de Bagaud. Rapport d'activités 2018.

3.3 Articles scientifiques publiés dans les Travaux scientifiques du Parc national de Port-Cros :

\*BRASCHI Julie, PONEL Philippe, HEBRARD Jean-Pierre, FOUCHARD Marion : Premières données sur la communauté de Lépidoptères nocturnes de l'île de

Bagaud. Sci. Rep. Port-Cros natl. Park, 32 : 113-122.

\*BUISSON Elise, ABOUCAYA Annie, AFFRE Laurence, BRASCHI Julie, CHENOT Julie, DAILLY Sébastien, HESS Manon, PASSETTI Aurélie, PAVON Daniel, RAMONE Hervé, VIDALLER Christel, KREBS Elise : Rétablissement des communautés végétales après éradication des griffes de sorcière (*Carpobrotus* sp.) dans le cadre du programme de restauration écologique de l'île de Bagaud (Parc national de Port-Cros, France) : résultats 5 ans après éradication. Sci. Rep. Port-Cros natl. Park, 32 : 123-136.



# V. Préparer l'avenir en investissant sur la recherche, l'innovation et l'éducation au développement durable et en anticipant les évolutions du territoire

## OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ ET DES USAGES MARINS

### Observatoire des usages - OBi\_1

Malgré un investissement fort en 2017 pour rendre l'outil numérique fonctionnel et intuitif, l'acquisition de données dans l'observatoire demeure difficile, essentiellement pour des questions de disponibilité des équipes. Les données relatives aux pressions d'usages ont été acquises de manière très assidue. L'ambition de cet observatoire doit être ajustée en particulier en termes de fréquence pour intégrer la question de l'évolution des moyens humains que le Parc national peut y consacrer.

Les comptages liés aux usages sont toujours assurés par les agents dont le secteur de Giens, de manière très assidue en 2018.

Le concours d'un agent du CBNMed pour développer le site, la base de données et les formulaires doit perdurer pour permettre de finaliser l'outil.

En 2018, le déploiement d'une interface Internet permet désormais au grand public de visualiser les données contenues sur OBi\_1. Ce site Web est également la porte d'entrée à l'outil de gestion pour les observateurs habilités extérieurs au Parc national.

## ÉTUDE DE L'ACOUSTIQUE ENVIRONNEMENTALE COMME OUTIL DE GESTION DES ESPACES NATURELS

### 1 – Acoustique environnementale terrestre (chiroptères, insectes, etc.)

Côté terrestre, le protocole Vigie-Chiro a été développé sur trois secteurs et l'analyse des données améliorée en 2018 afin de mieux connaître les caractéristiques des populations de chiroptères du parc national. Aucune autre démarche n'a été réalisée en complément. Le projet « rats » sur Bagaud a été abandonné faute de résultat probant des tests.

### 2 – Acoustique environnementale marine (mammifères marins, ambiance acoustique)

Côté marin, considérant le projet de suivi de l'ambiance acoustique au niveau de l'aire maritime adjacente et le montage complexe de ce dossier, ce projet est programmé pour 2020. Dans l'intervalle, le Parc national ne s'interdit pas de soutenir des projets portés par des partenaires sur la thématique même sur son territoire.

## OFFRE ÉDUCATIVE POUR LES SCOLAIRES

La mise en place de projets pédagogiques annuels adaptés aux niveaux écoles, collèges ou lycées, en aire d'adhésion et en conformité avec le convention-cadre signée avec l'Académie de Nice s'est poursuivie dans le cadre du parcours éducatif.

En tout ce sont :

- en 2017/2018 douze établissements partenaires soit plus de 350 élèves,
- en 2018/2019 quinze établissements partenaires soit près de 500 élèves.

### 1 – Lycées : programme « jeunes ambassadeurs du Parc national »

En fin d'année, les élèves jouent le rôle des agents d'accueil du Parc national de Port-Cros à la maison de Parc national, sur la plage ou dans le cadre de forum, etc.

Le Parc national a compté quatre établissements partenaires en 2017/2018 avec la mise en place des classes « Enseignement d'Exploration » sur les thèmes « Gestion du patrimoine naturel », « Pollution et gestion des déchets » mais aussi en section technique « Biodiversité des fonds aux assiettes » ou « Ecotourisme ».

Pour l'année scolaire 2018/2019, cinq établissements sont engagés, avec en complément des élèves en « Méthode et Pratique Scientifique », « Sensibilisation à la préservation de l'environnement ».

## 2 – Collèges : accompagnement des « classes plongée »

Les « classes plongée » utilisent les sentiers sous-marins du cœur comme de l'Aire Maritime Adjacente. Les élèves ont ainsi la possibilité de passer des baptêmes de plongée en partenariat avec l'UCPA.

Pour l'année scolaire 2017/2018, quatre établissements en classe de « Découverte des fonds marins par la pratique des activités subaquatiques » ont abordé une diversité de thématiques comme « Découverte d'un milieu naturel protégé », « Les missions du Parc national de Port-Cros et le développement durable », « Environnement marin », « A l'abordage du Parc national de Port-Cros ».

En 2018/2019, ce sont cinq établissements en classe de « Découverte des fonds marins par la pratique des activités subaquatiques » qui ont abordés de nouvelles thématiques telles que « Le parc national de Port-Cros : Histoire d'un territoire et missions de la préservation de la biodiversité, dans une Méditerranée fragile. », « Activités sportives de pleine nature », « Mon littoral méditerranéen », « La Méditerranée, de sa découverte à sa préservation ».

## 3 – Écoles : appui à la sensibilisation dans les écoles de l'aire d'adhésion

Les « Aires Marines Éducatives » sont développées par l'AFB et en partenariat avec les communes signataires de la charte du Parc national de Port-Cros.

Le dispositif a été lancé en 2017/2018 sur la commune de Hyères, suite à la demande du conseil municipal des enfants. Ce sont 4 AME du Parc national de Port-Cros qui ont été labellisées : l'Almanarre, le port du Niel, La Capte et le Port.

En 2018/2019, le dispositif s'est étendu à La Croix Valmer. 2 autres AME sont prévues pour la rentrée prochaine à La Garde et Le Pradet.

## 4 – Formation des enseignants et médiateurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable aux enjeux du territoire

Une journée a été organisée sur le thème : « Ressources et projets en partenariat avec le Parc national de Port-Cros » dans le cadre de l'action « Voiles de Port-Cros » afin de permettre la découverte de l'Aire Maritime du Parc national de Port-Cros par une vingtaine d'enseignants partenaires, toutes matières confondues.

## RÉSEAU DES SENTIERS SOUS-MARINS

En 2018 ce sont sept sentiers sous-marins de La Garde à Ramatuelle qui ont accueilli, en sorties accompagnées, plus de 10 000 personnes grâce aux relais des offices du tourisme, centres de loisirs et structures partenaires sur le littoral de l'Aire Maritime Adjacente.

Les partenaires et animateurs des sentiers au programme de recherche participative « BioLit » (Biologie du Littoral en partenariat avec Planète-Mer) ont pu suivre des formations. Des affiches d'information sur la campagne ont été éditées.

Les produits d'économie circulaire Néocombines « secondes vies des combinaisons de plongée » se sont diversifiés : bracelets-porte-clés-sécurité lunettes de la campagne #laviedetamer et filets pour ramasser les déchets « Un océan de vie ».

L'exposition « Mi-Air/Mi-Eau » a été réalisée avec Déclic bleu. Le tournage du film « De la côte au large » a été lancé avec « Regard du Vivant ».

## SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

### Information, animation sur les programmes de science participative :

Côté mer en AMA : BioLit de Planète Mer et le MNHN, plusieurs dizaines d'actions sur le littoral : Cf. <http://www.planetemer.org/actions>

Côté terre en AA : LPO et « Enquête Petit-Duc », une dizaine de sorties nocturnes et plus de 200 participants : Cf. <https://paca.lpo.fr/association-protection-nature-lpo-paca>

L'édition des poster avec les « Rapaces nocturnes du Parc national de Port-Cros » se poursuit.

Une dizaine de sorties nocturnes et + de 200 participants

# V. Préparer l'avenir en investissant sur la recherche, l'innovation et l'éducation au développement durable et en anticipant les évolutions du territoire

## Soutien des partenaires (formation, soutien de projets, etc.)

Cette année, des aides pour un total de 55 000€ ont permis aux bénéficiaires de mettre en œuvre leurs actions : associations EEDD partenaires, animation scolaire, sensibilisation tout public et mobilisation citoyenne sur le territoire du Parc national de Port-Cros.

- Actions mer : 24 000€  
7 000€ : Voiles de Port-Cros (Cf. infra)  
3 000€ : Campagne Ecogestes  
6 000€ : Formation Guide de territoire Nautique  
8 000€ : EXOCET-Nautisme d'avenir avec le Parc national de Port-Cros

- Actions terre : 14 500€  
10 000€ : Science-tour  
3 500€ : Enquête Petit-Duc  
1 000€ : Coffret de découverte de la Presqu'île de Giens

- Actions sciences humaines et sociales : 17 000€  
4 000€ : Partenariat avec le CIETM  
2 000€ : Parcours éducatif Collèges/Lycées du PNPC  
4 000€ : Aires Marines Éducatives du PNPC  
7 000€ : site Internet du CIETM

– Voiles de Port-Cros : projet d'itinérance EEDD sur l'AMA  
Six journées ont été réalisées pour découvrir l'Aire Maritime Adjacente sur le Brigantin, vieux gréement de l'Espace-Mer. Des animations de médiation scientifique ont été proposées par les Petits-Débrouillards grâce au financement européen Marittimo-GIREPAM. Collégiens, élus, professionnels de l'animation, enseignants et estivants ont pu en apprendre plus sur le Parc national de Port-Cros, son territoire, ses missions mais aussi sur ses enjeux en lien avec des problématiques océanographiques, historiques et sociologiques

## Vecteurs de communication :

Le magazine L'Attitude mer, terre et littoral a donné lieu à une nouvelle formule éditoriale et graphique qui offre plus de place aux acteurs et au territoire, tout en réaffirmant une approche naturaliste à travers les rubriques « La nature à ma porte » ouvertes aux bonnes pratiques et « Coup'de loupe ». Le dossier central traite de thèmes de fonds notamment sur les usages ouverts aux sciences sociales (capacité de charge) avec de nombreux témoignages et points de vue + chiffres clé.

Site internet : à partir des données statistiques google analytics.

En 2018, le site web a été consulté par 66 777 visiteurs. Ils sont principalement originaires de Paris et Lyon, suivi des communes de proximité. Les internautes se connectent majoritairement entre mi-avril et le mois de septembre. On observe un pic de fréquentation les 6 et 22 août. Ils ont un intérêt marqué pour les pages d'emploi et la page des découvertes.

Le site web fait l'objet d'une éditorialisation des sujets d'actualité à un rythme hebdomadaire : brèves, articles et agenda, reflet du territoire et de la vie du parc national. Ces sujets se structurent (le parc en action, balises, retour d'expérience, paroles d'acteur, album du mois) en alternant suivis scientifiques, projets d'éducation à l'environnement et au développement durable, marque Esprit parc national, Port-Cros, ressources audiovisuelles, rencontres professionnelles, actualités avec un recul d'analyse nécessaire.

L'actualisation de la « partie froide » du site web a été menée.

## Photothèque

16 715 documents sont indexés dans la base de données web (photos, dessins, cartes postales anciennes, etc.)

En 2018, 1 015 nouveaux documents ont été indexés dans la photothèque.

La création d'un réseau de contributeurs a permis de répartir le travail d'indexation (169 documents saisis dans la base par le biais de « l'espace contributeurs »).

475 utilisateurs disposent d'un compte et consultent régulièrement ces documents. 121 commandes de photos ont été enregistrées au cours de l'année.

Parmi ces utilisateurs, 38 % sont d'institutions, 28 % des partenaires privés, 18 % des utilisateurs interne au Parc national (agents, stagiaires). Pour le reste, il s'agit d'étudiants, de scientifiques, d'associations, etc.

## Fonds documentaire

37 nouveaux ouvrages sont venus enrichir le fonds documentaire, avec notamment l'acquisition d'ouvrages sur le patrimoine culturel en lien avec l'état des lieux.

Une dizaine de demandes externes de documentation ont été honorées (dépliants, brochures, magazines L'Attitude Mer, terre et littoral, etc.)

## Réseaux sociaux

Le Parc national poursuit sa communication sur les réseaux sociaux. Fin 2018, la page Facebook du Parc national compte près de 18 200 fans (20% d'augmentation d'abonnés en une année) avec une portée organique de 30 000 personnes pour les publications les plus vues. Sur Twitter, l'audience du Parc national est de 3300 abonnés (+10% en un an). Les 61 vidéos de la chaîne You-tube de l'établissement comptabilisent 31 022 vues.

Relations presse (Dossiers / Communiqués/ Décision/ retombées presse papier locale / nationale/ web et min diffusés).

# OUTILS NUMÉRIQUES

## Améliorer l'information des visiteurs avec les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Beaucoup de pistes se sont présentées cette année, que ce soit sur des outils mobiles ou des bornes interactives, sans que le Parc national n'y trouve de réelle solution immédiate. Les messages qui seraient portés par ces outils seraient d'ordre sécuritaire (risque incendie surtout), réglementaire (informer sur les différentes réglementations à terre et en mer) et touristiques (les offres sur le territoire du Parc national).

Une application, dénommée Infoparcs, est actuellement développée pour l'inter-parcs et est en cours de test sur le Parc national des Calanques qui est pilote-testeur de l'outil. Cet outil serait le vecteur de communication entre les visiteurs et le Parc national.

## Technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la connaissance et la gestion

Le candidat retenu pour le challenge numérique (développement d'un système de détection anti braconnage en mer) est BSB Marine qui travaille dans le domaine de la haute technologie, notamment sur des systèmes d'anti-collision pour les voitures et les navires de courses en haute mer.

Le travail en 2018 avec BSB Marine a consisté à préciser les demandes du cahier des charges, à définir un planning de phasage des tests sur le terrain et à définir les lieux géographiques adaptés à ces tests.





## VI. Développer une approche intégrée terre / mer par une coopération renforcée, une articulation des outils et une solidarité d'action entre acteurs

- Coopération internationale

Réseau méditerranéen d'aires marines protégées - MedPan

Projets Européens Interreg-Maritimo

Small Islands Organisation - SMILO



# VI. Développer une approche intégrée terre / mer par une coopération renforcée, une articulation des outils et une solidarité d'action entre acteurs

## COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le Parc national a poursuivi sa participation active dans le réseau MedPAN. L'établissement a confirmé l'appui au réseau en renouvelant sa position de trésorier au sein du bureau de l'association. Le Parc national a contribué à la finalisation de la stratégie globale 2018-2022 du réseau et a participé aux conseils d'administration et groupes de travail.

Une coopération a été menée entre les acteurs du projet Interreg Marittimo ISOS - Isole Sostenibili - notamment via la participation à des échanges techniques sur la thématique de la gestion des déchets, des îles « Zéro impact » et de la préservation des patrimoines insulaires. Chaque atelier technique a permis de valoriser le travail du Parc national sur ces thématique en y associant des partenaires du territoire comme MTPM et le CIL du Levant.

Les missions de Coopération et Ingénierie financière ont été poursuivies et développées durant l'année 2018.

Deux nouveaux projets européens Interreg Marittimo ont reçu un accord de financement : le projet NEPTUNE sur la valorisation du patrimoine naturel et culturel immergé et le projet MED FOREST, en ce qui concerne la restauration des écosystèmes incendiés en 2017.

Dans le cadre de la labellisation « îles durables », participation des équipes du Parc national dans les différentes étapes de la labellisation de l'île de Porquerolles : appui au diagnostic, à la priorisation des enjeux et aux actions à mettre en place sur les thématiques particulièrement portées par SMILO (eau, énergie, déchets, biodiversité, paysages, gouvernance et activité humaine).





# Faire du Parc national un lieu d'échange et de dialogue

Les instances de l'établissement se sont réunies régulièrement durant l'année 2018 : conseil d'administration, conseil scientifique, conseil économique, social et culturel.

## Le conseil d'administration et son Bureau

Une gouvernance ouverte au service de l'établissement et du territoire.

Le Conseil d'administration est le premier organe de gouvernance du Parc national de Port-Cros. Il règle par ses délibérations les affaires de l'établissement.

Il est aussi un lieu d'échange et de débat autour de la mise en œuvre de la Charte comme projet de territoire.

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2018, les 12 mars, 26 avril, 5 juillet et 19 novembre.

Chaque conseil d'administration étant préparé en amont par une réunion du Bureau.

Les travaux ont principalement porté sur :

- le suivi de la gestion comptable et budgétaire : rapport d'activité, compte financier 2017, budgets primitifs et rectificatifs 2018, la tarification portuaire 2018 du port de Port-Cros
- le bilan 2017 du contrat d'objectifs.
- la convention de mise en œuvre du rattachement des parcs nationaux à l'AFB.
- les adhésions de l'établissement au RREN, à la Fédération Départementale des Groupements de Défense Contre les Organismes Nuisibles du Var (FDGDON 83) et Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Provence Alpes Côte d'Azur (FREDON PACA), au Syndicat du Centre Régional d'Application et de Démonstration Horticole, à Europarc, à Rivages de France, à Hyères

hortipole, au Groupe de recherche en agriculture biologique, à Forêt Modèle de Provence, à Small Island Organisation, aux Petites îles de Méditerranée, au pôle mer Méditerranée et au conservatoire méditerranéen partagé.

- les sujets d'actualité : accueil de volontaires civiques, dispositifs de stations d'information dans l'aire d'adhésion, risques incendie, pollution aux hydrocarbures, ZMEL de la passe de Bagaud, démarche missions/moyens, conventions, démarche capacité de charge, point d'avancement du programme triennal d'action.
- le renouvellement du conseil scientifique et son nouveau règlement intérieur, le volume 2017 des Travaux scientifiques du Parc national de Port-Cros.
- les concessions de logement des agents du Parc national de Port-cros et du CBNMed
- le compte-rendu des autorisations du directeur accordées en cœur de parc national.
- etc.

## Le conseil scientifique et son bureau

La composition du conseil scientifique a été modifiée par arrêté préfectoral le 12/02/18.

Depuis le 26 mars 2018, le président du conseil scientifique est M. Gilles Martin. Il succède à M. Charles-François Boudouresque.

La parité entre les femmes et les hommes a été recherchée. Le Groupe Sciences humaines et sociales a été renforcé aux côtés des Groupes Mer et Terre.

**Le conseil scientifique** s'est réuni en formation plénière le 26 mars 2018 et le 18 décembre.

Les points suivants ont été abordés :

- Missions du conseil scientifique, rôle du président du conseil scientifique
- Validation du règlement intérieur
- Attribution des délégations aux membres du conseil scientifique
- Présentation des avis du Bureau du conseil scientifique et du directeur
- Débats scientifiques : les incendies ; point sur la situation post-incendie du Cap Lardier ; formulation des orientations de suivi et de gestion post-incendie ; point sur la situation consécutive aux pollutions par hydrocarbures ; les apports de la science à la réparation du préjudice écologique ; avancement de la démarche capacité de charge et régulation de la fréquentation estivale à Porquerolles ; compte-rendu du séminaire au Sénat sur le verdissement de l'ordre public ; Comment progresser vers des indicateurs et définir des orientations scientifiques et de gestion ? Les mortalités massives et épizooties (cas de la grande nacre) ; état de la situation ; Exposé scientifique sur l'Haplosporidium et les hypothèses.
- Priorités de recherche pour 2019.

**Le Bureau** du conseil scientifique s'est réuni 4 fois en 2018.

L'une des réunions a eu lieu avec le Bureau du conseil scientifique du Parc national des Calanques pour traiter principalement des sujets suivants :

- Présentation : tour de table, fonctionnement respectif des 2 conseils scientifiques.
- Recherche de synergie entre les deux conseils scientifiques : présentation succincte des stratégies scientifiques (enjeux stratégiques communs, convergences possibles).
- Les attentes de deux conseils scientifiques sur leur coopération.
- Modalités envisageables de la coopération.
- Méthodologie du dialogue et choix des thèmes d'échanges et de coopération.
- Informations réciproques sur certains thèmes susceptibles de faire l'objet de travail en commun.

Lors de cette séance, sur proposition de la direction et en accord avec le président du CESC, pour répondre à la phase de mise en œuvre de la charte et du premier programme triennal d'action, la constitution des groupes thématiques suivants a été validée.

- 1) Éducation à l'environnement sur le territoire
- 2) Développement durable insulaire
- 3) Reconstitution massifs incendiés, prévention et forêts
- 4) Insertion - vie locale
- 5) Sites naturels et gestion de la biodiversité
- 6) Paysages
- 7) Gestion durable en AMA
- 8) Agriculture durable – conservatoires partagés.

- 9) Tourisme durable – capacité de charge – esprit parc national
  - 10) Nautisme
  - 11) Valorisation du patrimoine
  - 12) Activités économiques – club des entreprises
  - 13) Culture et environnement
- L'ensemble des acteurs concernés sur le territoire est appelé à converger pour monter des projets communs, réfléchir à des solutions concrètes et travailler sur des dynamiques de projet de territoire.
- Ces groupes thématiques permettront de structurer des projets communs et d'associer les référents CESC avec les élus sur les thèmes d'intervention.

**25 avis formels** ont été émis par le conseil scientifique durant l'année 2018 et transmis au directeur du Parc national.

Un Google Drive finalisé et testé en 2018 est désormais opérationnel. Il rassemble pour chaque dossier les pièces relatives à l'instruction, l'avis du conseil scientifique et l'avis ou autorisation du directeur de l'établissement. Cet outil permet donc une totale transparence pour l'ensemble des membres du conseil scientifique.

Le conseil scientifique dresse chaque année une liste de thématiques d'études et de recherches classées selon leur intérêt scientifique. La direction priorise ensuite ces projets en vue de la publication d'un appel à propositions de partenariats scientifiques.

En 2018, 35 projets d'études de priorité élevée, 10 de priorité moyenne et 5 de priorité secondaire ont fait l'objet d'une large publicité auprès des milieux scientifiques.

## Le conseil économique, social et culturel (CESC)

Le CESC s'est réuni en réunion plénière le 27 septembre 2018. L'ordre du jour a porté sur les points suivants :

- 1) Bilan d'activité et avancement du programme triennal d'actions
- 2) Évolution du mode de fonctionnement du CESC
- 3) Tables rondes - échanges
  - Prévention incendie et reconstitution forestière
  - Tourisme durable
  - Pêche durable et zones ressources



# Organiser la collecte et la valorisation des données

## Socle

Cette année 2018 a vu le renouvellement des serveurs du Siège et du secteur de Port-Cros, permettant ainsi une nette amélioration des conditions de travail et du stockage.

Les rotations techniques sur les secteurs et aux différents sites du CBNMed, pour la maintenance, le déploiement de matériel et d'applications sont en augmentation.

La communication interne a été améliorée avec de nouveaux modules sur le site Intranet, notamment les modules suivants : suivi des hébergements du Parc national, suivi des signatures des structures de plongée, suivi des prélèvements biologiques stockés au Parc national et des réservations de véhicules.

## Géomatique

Un énorme travail, débuté en 2017, a pu être fini en 2018 sur la restructuration et la validation des données géo-référencées du Parc national. L'établissement dispose ainsi d'un catalogue des données à jour et à disposition de l'ensemble des agents travaillant sur l'application QGIS.

Travail a également été réalisé sur le catalogage de la métadonnée. Les fiches produites (plus de 70) doivent être, en 2019, publiées sur l'interface publique du catalogue inter-parcs. Ce catalogue est voué à être mis à jour dès qu'une couche géographique est produite. Il est obligatoire selon la Directive INSPIRE.

L'Observatoire de la biodiversité et des usages marins (Obi\_1) a atteint sa version 2.0, avec des ajouts de fonctionnalités, de nouveaux indicateurs. L'ajout d'un élément important, une interface sous la forme d'un site Internet, permet au public de visiter Obi\_1 et de prendre connaissance des données présentes sur l'outil. Cette interface permet également de se connecter à l'outil de gestion, comme pour un extranet, pour tous les participants extérieurs à l'établissement.

De nouveaux suivis ont été ajoutées aux données anciennes sur le portail Systèmes d'Information du PNPC (bagueage puffins entre autres). Le portail SI regroupe l'ensemble des outils de saisie, de traitement et de consultation des connaissances de l'établissement.

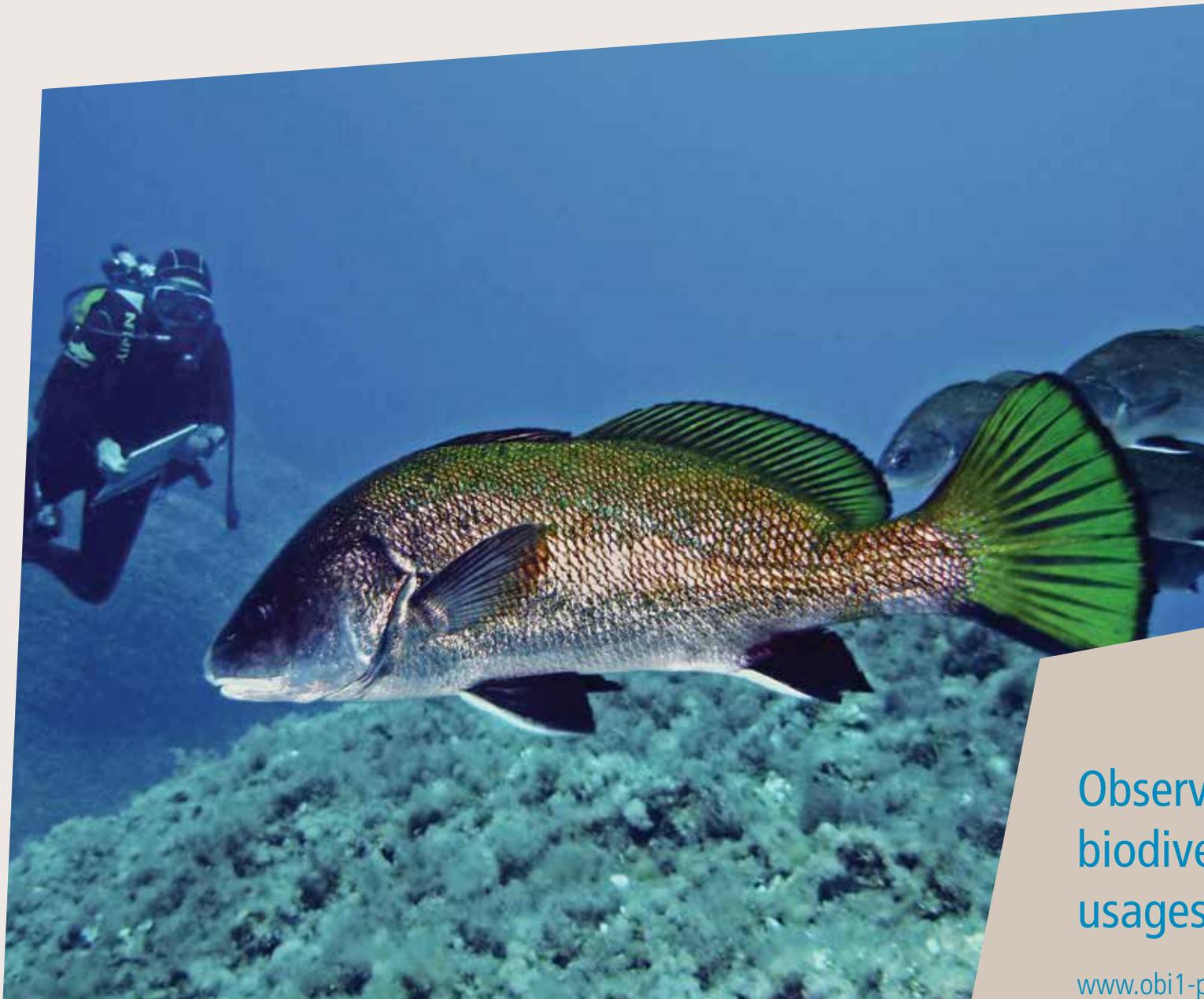
La mise en place d'une photothèque technique interne permet de stocker des photos de travaux ou autres nécessaires aux agents et facile à consulter.

## CHARGES VARIABLES

Les diverses opérations concernant le fonctionnement sont :

- Maintenance des serveurs : marché avec Spie ICS.
- Copieurs : presque une dizaine de copieurs sur l'ensemble du Parc national, la prestation fait partie d'une commande UGAP.
- Relais radio et portatifs : trois relais radio sur l'ensemble du Parc national, plusieurs dizaines de radios portatives pour les missions des agents. Marché avec la société VJT radiocommunication.
- Téléphones mobiles : de plus en plus présents au sein du Parc national. Cela fait partie d'un groupement de commandes inter-ministériel dont la dénomination est marché Opache. Il doit être renouvelé en 2019.
- Téléphonies fixes : les secteurs de Porquerolles et de Port-Cros, ainsi que le siège du CBNMed ont eu leur réseau téléphonique interne totalement rénové (notamment avec de la téléphonie IP). Service couvert en partie par Orange et en partie par Alcatraz IT.
- Renouvellement du matériel : portables, PC fixes, vidéoprojecteurs, petit matériel informatique.





## Observatoire de la biodiversité et des usages marins

[www.obi1-portcros-parcnational.fr](http://www.obi1-portcros-parcnational.fr)

# Assurer une gestion saine et efficace

## LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2018

### Avant propos

La réforme relative à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), applicable depuis 2016, contribue à la mise en œuvre des engagements européens de la France en matière de renforcement de la gouvernance des finances publiques et de la mise en place de cadres budgétaires homogènes et cohérentes pour l'ensemble des administrations publiques.

Elle a également pour but de garantir une meilleure qualité financière et comptable, de développer les démarches de pilotage et de faciliter le dialogue avec les tutelles et d'améliorer l'efficacité de gestion.

L'année 2018 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre de la GBCP avec l'utilisation du progiciel financier AGE 12, outil de comptabilité adopté par l'ensemble des établissements publics des Parcs nationaux. La mise en œuvre de la démarche d'apurement de l'actif se poursuivra sur l'exercice 2019.

Les **charges de personnel** ont représenté 58% des dépenses, avec un taux d'exécution de 99%. Ces dépenses ont concerné les charges de rémunération principale et accessoire d'activité des personnels employés directement par l'établissement et rémunérés par lui, les cotisations et contributions sociales et allocations diverses, ainsi que les œuvres sociales. Ce montant intègre les évolutions salariales (Glissement Vieillesse Technicité et les régularisations liées à la mise en œuvre de mesures catégorielles).

### Bilan financier – exercice 2018

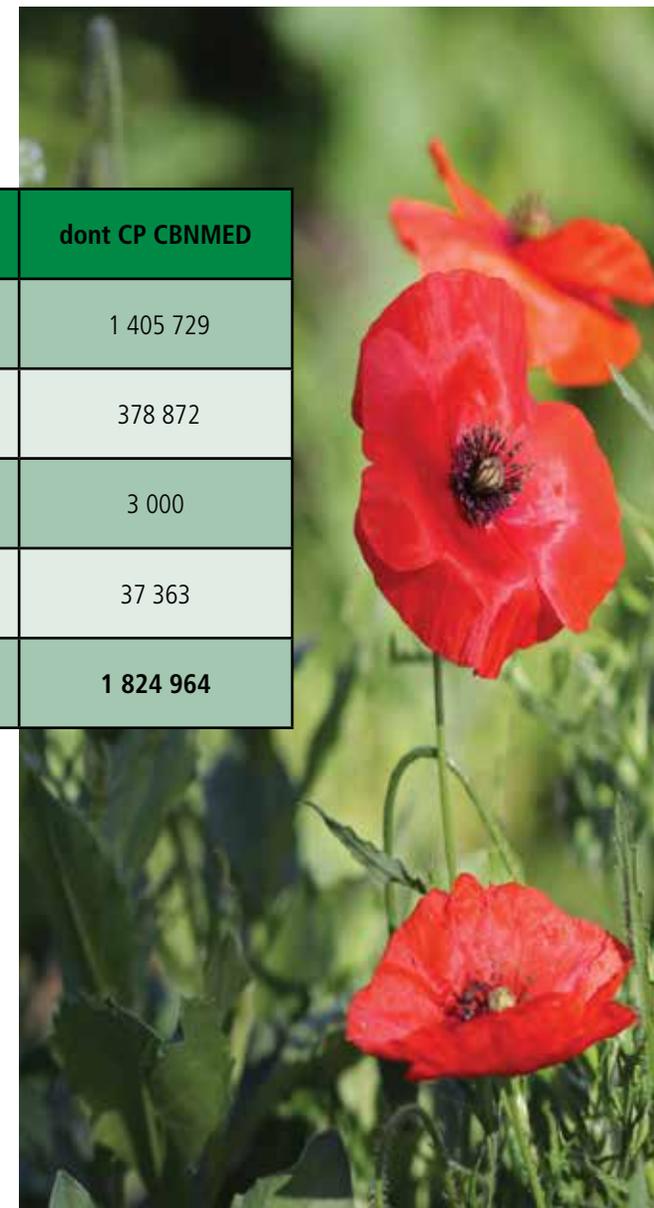
Les résultats financiers 2018 sont présentés ci-dessous.

Les **dépenses globales** (crédits de paiement) se sont élevées à **9 943 663,46 €** et se sont réparties comme suit :

Nature de la dépense	CP	dont CP PNPC	dont CP CBNMED
Personnel	5 767 426	4 361 697	1 405 729
Fonctionnement	2 627 383	2 248 511	378 872
Intervention	100 500	97 500	3 000
Investissement	1 448 354	1 410 991	37 363
<b>TOTAL</b>	<b>9 943 663</b>	<b>8 118 700</b>	<b>1 824 964</b>

Les taux de consommation des budgets alloués sont la traduction d'un pilotage budgétaire efficient.

Elles se sont élevées en 2018 à 5 767 k€ contre 5 530 k€ en 2017, soit une hausse de 4%. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des emplois sous plafond et illustre la densité de l'effort de l'établissement dans sa recherche de ressources extérieures.



Les charges de fonctionnement ont représentés 26% du budget de l'établissement, avec un taux d'exécution de 96%. Par rapport à 2017, elles sont en augmentation de 29% (+ 595 886 €). Les principales évolutions sont constatées sur les postes suivants :

#### Locations et charges locatives + 75 k€

Déménagement de bureaux du Siège en novembre 2017 au sein de la Castillette durant la phase de travaux du Castel (27 k€) ; mise à disposition du public de trois toilettes autonomes sises à l'arrière-plage de La Courtade (île de Porquerolles) par la commune de Hyères (21 k€) ; dépenses du CBNMed (+ 16 k€) avec le déménagement du Siège.

Autres prestations de service : + 66 k€ avec notamment la prestation d'accompagnement dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle organisation.

Études et recherches : + 30 k€ avec les études scientifiques principalement.

#### Entretien et réparation : + 35 k€

On peut classer ce poste en 3 grandes thématiques : l'entretien des milieux naturels, des bâtiments de l'établissement (hygiène et sécurité tous sites, mises aux normes électriques, entretien chauffage, travaux de plomberie, menuiserie, peinture, etc.) et des équipements maritimes des îles. L'augmentation est constatée sur le compte 6152 : entretien des biens immobiliers. En effet les bâtiments sont vieillissants et nécessitent des coûts d'entretien significatifs. Une démarche de rénovation a été engagée.

#### Personnel extérieur à l'établissement : + 73 k€

Les dépenses d'intérim (compte 6211) augmentent de 47 k€ (+ 35 k€ sur le PNPC et + 11 k€ sur le CBNMed), conséquence de la mise en place d'un marché d'intérim à compter du 1er janvier 2018. La mise à disposition remboursée d'un agent de la mairie de La Croix Valmer au sein du secteur du Cap Lardier à partir du mois de juillet 2018 s'élève à 16 k€. Les dépenses liées au recrutement des volontaires de services civiques augmentent de 6 k€.

#### Achats non stockés de matières et fournitures : + 87 k€

Ce poste de dépenses regroupe tous les achats non stockables, par exemple l'eau et l'énergie, ou non stockés tels que ceux afférents à des fournitures (papeterie, petits équipements, etc.).

L'électricité est en hausse de 15 k€, suite à une optimisation du rattachement des charges à l'exercice : les factures de fin décembre ont été certifiées sur 2018 mais ne pourront être payées qu'en 2019 au regard des dates d'arrêté comptable (fin des paiements 2018 fixée par l'agent comptable à fin novembre). Les charges du Castel (eau, électricité et chauffage) de 2016 et 2017 se régularisent suite à un litige pour un montant de 16 k€.

Les dépenses de vêtements de travail augmentent de 13 k€. Cette hausse est liée à une commande exceptionnelle pour réapprovisionner le stock de vêtements des agents des domaines, des agents d'accueil, et des agents représentant le Parc national à l'extérieur. Cette commande est réalisée tous les trois ans.

Les fournitures d'entretien sont également en augmentation de 17 k€. Cette hausse est principalement liée à l'achat de thermographes qui sont financés par le projet européens MPA ADAPT.

Les charges d'intervention ont représenté 1 % du budget de l'établissement, avec un taux d'exécution de 65% par rapport aux prévisions. Elles retracent les transferts que l'établissement prend en considération dans son budget. Il s'agit de versements que l'établissement effectue au profit de bénéficiaires, sans contrepartie directe et comptabilisable attendue de leur part à son propre profit. Ces versements sont qualifiables d'aides ou de soutiens financiers. Elles comptabilisent de ce fait les subventions accordées par le Parc national de Port-Cros. Elles se sont élevées en 2018 à 100,5 k€ contre 72 k€ en 2017, soit une augmentation de 24%.

Les dépenses d'investissement ont représenté 15 % du budget de l'établissement, avec un taux d'exécution de 78%. Elles se sont élevées en 2018 à 1 448 k€ contre 1 172 k€ en 2017, soit une hausse de 14 %.

Les opérations mandatées en 2018 ont notamment concernées les opérations suivantes :

#### Immobilisations en cours notamment les travaux du fort du Moulin : 556 k€

Travaux du Castel : 262 k€

Travaux de DFCI sur l'île de Porquerolles : 52 k€

Porquerolles - acquisition d'un broyeur : 29 k€

Acquisition matériel de transport : balance de l'exercice - compte 21827 : 191 379 € (dont 57 k€ pour les 4\*4 du Cap Lardier et Porquerolles, deux véhicules pour le siège pour 26 k€ et l'embarcation pour le secteur de Port-Cros : 103 k€)

Acquisition de matériel informatique : (balance de l'exercice - compte 218327 hors correction d'erreur sur le CB) pour 38 k€

Matériels de bureau pour 16 k€

Les ressources ont été chiffrées à 9 087 136 €.

# Assurer une gestion saine et efficace

Elles sont constituées des produits suivants :

Nature de la recette	Recettes	dont recettes PNP	dont recettes CBNMed
Subvention AFB	5 450 501	5 450 501	-
Autres financements de l'État	1 337 360	562 860	774 500
Fiscalité affectée	332 319	332 319	-
Autres financements publics (hors contribution de fonctionnement AFB)	914 653	367 305	547 348
Recettes propres	1 052 303	799 298	253 005
<b>TOTAL</b>	<b>9 087 136</b>	<b>7 512 283</b>	<b>1 574 853</b>

La subvention de l'AFB a représenté 60 % des recettes de fonctionnement de l'établissement. Elle constitue par nature une subvention de fonctionnement annuelle destinée à couvrir indistinctement les dépenses de personnel et de fonctionnement de l'opérateur. En 2018 le montant perçu par l'établissement s'est élevé à 5 450 k€, montant identique à celui de 2017.

Les autres financements de l'état ont représenté 14% des produits. Elles représentent principalement les recettes perçues dans le cadre de programme de travaux d'investissement : Fort du Moulin, Fort du Pradeau. On retrouve également des recettes du CBNMed avec les subventions de fonctionnement annuelles pour 200 000 € (DREAL) et 500 000 € (MTES).

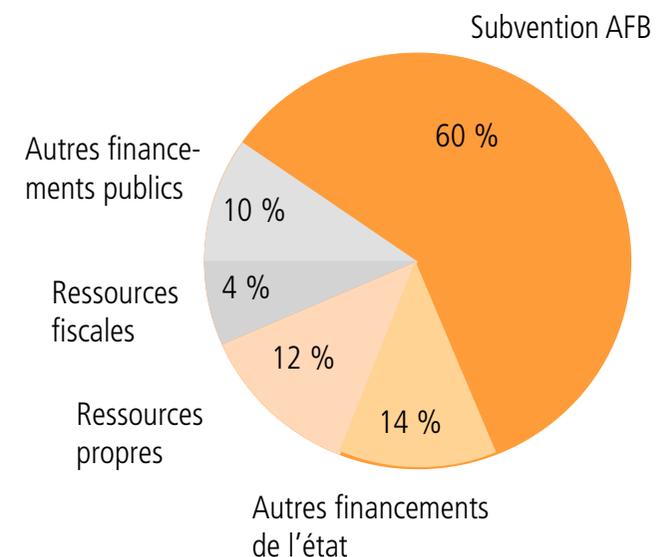
Les autres financements publics ont représenté 10% des recettes de l'établissement. Elles concernent des recettes fléchées accordées par des établissements publics, des collectivités territoriales, etc. Des recettes du CBNMed sont versées par des collectivités dans le cadre de subventions. Elles se sont élevées en 2018 à 915 k€ contre 1 190 k€ en 2017.

Les ressources fiscales ont représenté 4% des recettes de l'établissement. Elles correspondent aux encaissements de la taxe dite « Barnier », taxe due par les entreprises de transports publics maritimes. Elle trouve son fondement dans la loi n°95-101 du 02/02/1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement. Elle est assise sur le nombre de passagers embarqués à destination d'espaces sensibles et est perçue à l'occasion de l'embarquement. En 2018 son montant s'est élevé à 332 k€ contre 323 k€ en 2017, soit une hausse de 3%.

Les ressources propres ont représenté 12% des recettes de l'établissement. Elles concernent les encaissements qui transitent par les 3 régies de l'établissement (342 000 €) : la boutique de Port-Cros, la régie du Port de Port-Cros et la boutique de Porquerolles qui enregistrent les prestations au comptant, les redevances portuaires, les publications, les ventes de marchandises, les nuitées et les droits d'entrée. Ces ressources intègrent également les taxes des droits de Port pour Port-Cros payées par les transporteurs (marchandises/

passagers) à destination du port de Port-Cros, les revenus des baux et autres locations (redevances baux viticulteurs, autorisations d'occupation temporaires du domaine public à Port-Cros, loyers divers, etc.) et des produits divers (remboursements de CPAM ou pension civile, etc.). Les recettes liées à des mesures compensatoires dans le cadre des actions du CBNMed sont également inscrites dans cette rubrique.

Nature des recettes de fonctionnement de l'établissement





# Veiller au développement des ressources humaines

## METTRE EN ŒUVRE LES RESSOURCES HUMAINES

### Dé précarisation des agents contractuels

En 2018, l'établissement a notifié les arrêtés de titularisation des 6 agents non titulaires admis au concours réservé organisé dans le cadre de la loi dite de « déprécarisation » n° 2012-347 du 12 mars 2012 pour l'accès au corps des :

- Adjoints administratifs des administrations de l'État (AAAE) :  
1 agente au grade d'adjointe administrative.
- Adjoints techniques des administrations de l'État (ATAE) :  
2 agents au grade d'adjoint technique.
- Techniciens supérieurs du développement durable (TSDD) :  
1 agent au grade de technicien supérieur principal du développement durable.
- Ingénieurs des travaux publics de l'État (ITPE) :  
2 agents au grade d'ingénieur des travaux publics de l'État.

### Plan de formation

En 2018 la commission de formation de l'établissement s'est réunie à 2 reprises.

Pour un budget prévisionnel de formation à hauteur de 21 000 €, 23 601,10 € ont été dépensés en 2018 (pour 13 481,78 € en 2017).

69 agents ont suivi une formation (pour 68 agents 2017), ce qui représente 324 jours cumulés de formation (pour 264 jours en 2017).

La répartition du nombre de jours de formation par thématiques est la suivante :

- Connaissance de l'environnement institutionnel et professionnel : 6 jours (2017 : 34 jours)
- Communication, information et éducation à l'environnement : 2 jours
- Développement personnel : 2 jours (2017 : 12 jours)
- Expression écrite et orale : 14 jours (2017 : 14 jours)
- Informatique, bureautique, information géographique et NTIC : 11 jours
- Hygiène et sécurité : 91 jours (2017 : 85 jours)
- Techniques administratives et gestionnaires au service du fonctionnement de l'établissement : 24 jours
- Management des équipes, des projets et du changement : 94 jours (2017 : 12 jours)
- Police et protection de l'environnement : 56 jours (2017 : 35 jours)
- Techniques professionnelles en lien avec le milieu marin : 15 jours (2017 : 13 jours)
- Techniques professionnelles en lien avec le milieu terrestre : 9 jours (2017 : 29 jours)

### Stages

Le parc national et le conservatoire botanique ont accueilli 28 stagiaires (1 218 jours de présence stagiaires), 9 ont été gratifiés pour un montant total 18 374,00 €.

Les stagiaires accueillis étaient issus de cursus et de niveaux différents :

- BAC Professionnel (système numérique / sciences et technologie de l'agronomie et du vivant/Gestion des milieux naturels et de la faune) : 8
- BTS (Gestion et protection de la nature / Tourisme) : 5
- Master 1 et 2 : 7
- Ingénieurs : 2
- Autres : 6

### Sécurité et santé au travail

Le comité d'hygiène et de sécurité s'est réuni à trois reprises en 2018 avec, pour les principaux sujets inscrits à l'ordre du jour :

- Rapport d'activité du médecin de prévention
- Rapport d'inspection relative au management et à l'organisation de la prévention des risques professionnels du Parc national de Port-Cros – août - octobre 2017
- Point sur les locaux – Avancé des travaux
- État des lieux des logements de service à Port-Cros
- Bilan d'activité du conseiller d'hygiène et de sécurité : Registres des zoonoses, documents uniques, animation du réseau...
- Intervention de la psychologue à Port-Cros
- Formations dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité
- Points sur les référents cordistes

# Les effectifs au 31/12/18

Schéma d'emploi 2018

ETP				
Ouverture	Consommé	En % de consommation	Ecart disponible	Rappel écart disponible à schéma 2017
85,5	85,5	100%	0	0

Plafond d'emploi 2018

ETPT				
Ouverture	Consommé	En % de consommation	Ecart disponible	Rappel écart disponible à schéma 2017
89,2	89,2	100%	0	0

Autres collaborations : Recrutement



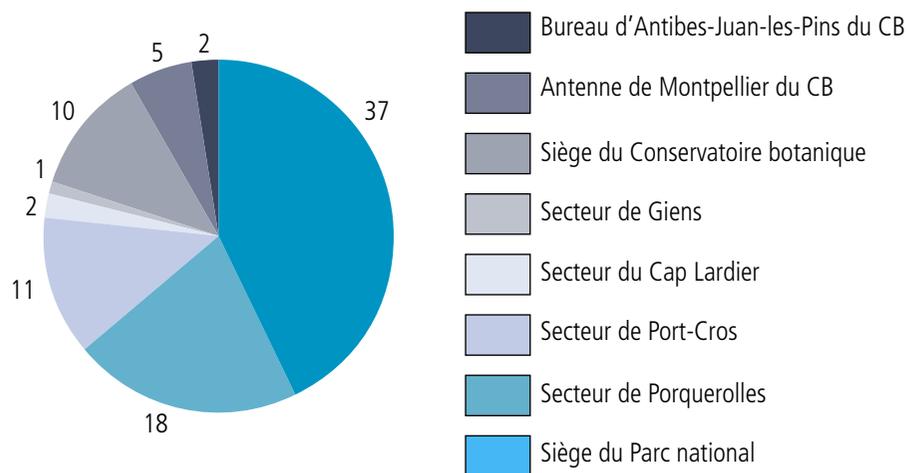
7 agents intérimaires pour un total de 20 mois

2 apprentis (Cap Lardier et siège)

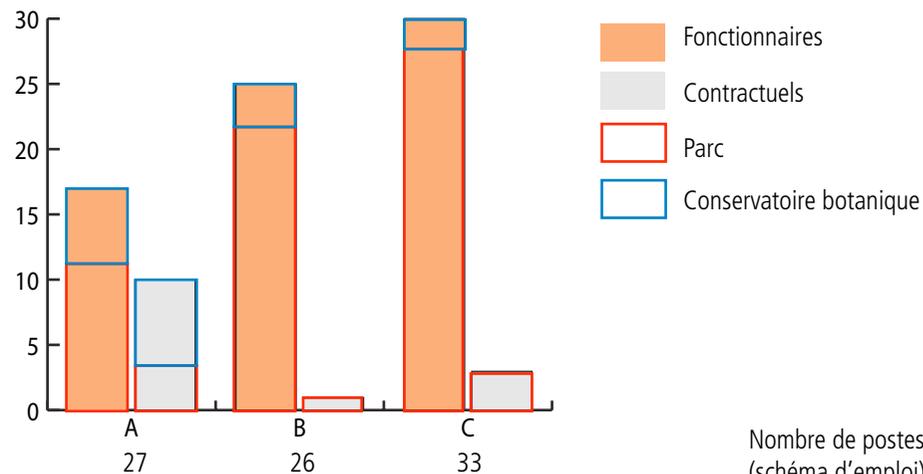
7 volontaires en service civique (5 PN / 2 CB)

5 agents au titre de la garde forestière régionale (10 mois de renfort)

Répartition par site (postes budgétaires) au 31/12/18

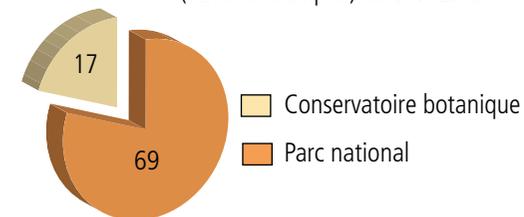


Répartition des emplois du Parc national au 31/12/2018



Il est à noter qu'au-delà de cet effectif, deux agents sont mis à la disposition du Parc national par la commune de la Croix Valmer.

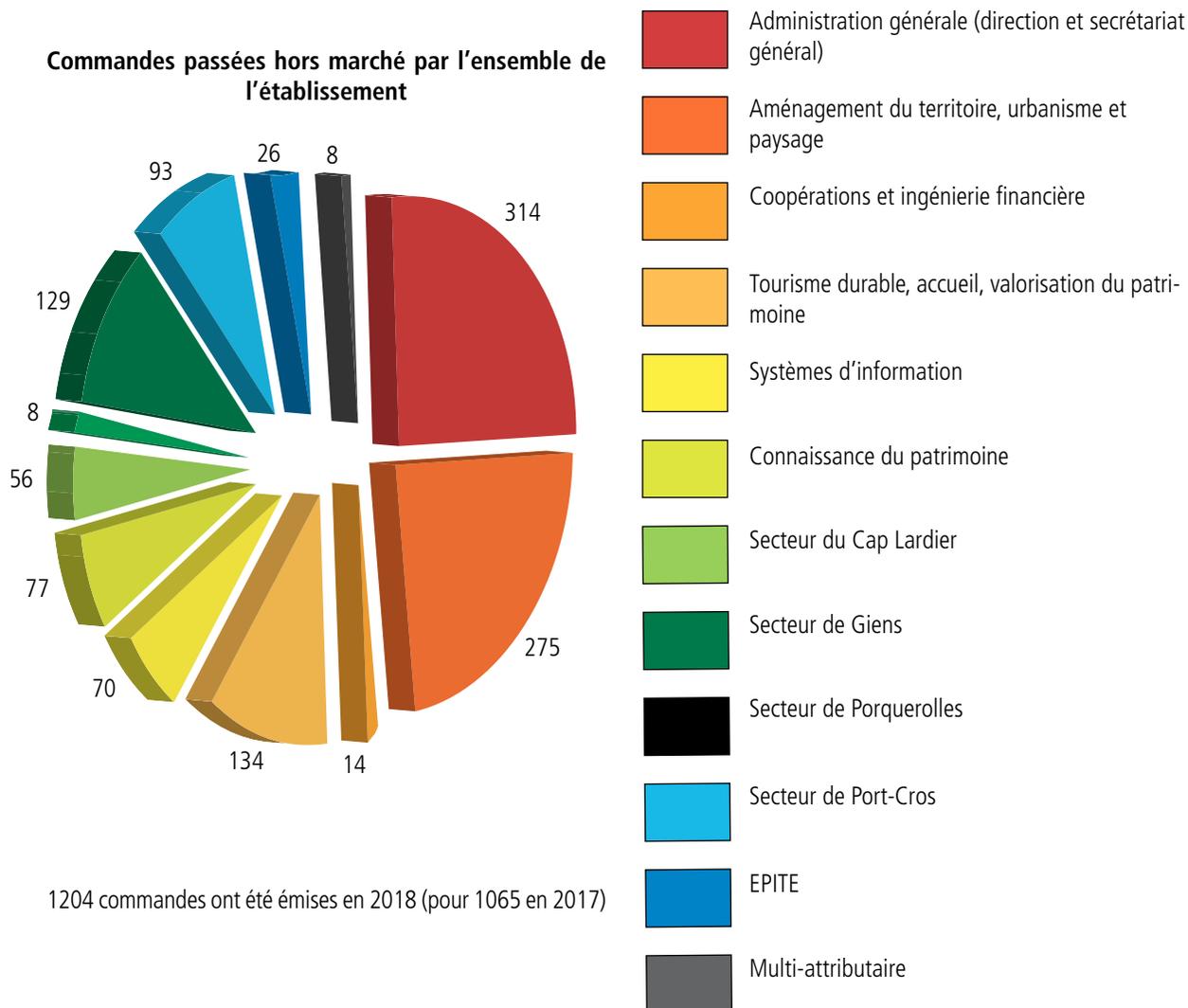
Nombre de postes budgétaires (schéma d'emploi) au 31/12/18



# Veiller au développement des ressources humaines

## Achats et logistique

Commandes passées hors marché par l'ensemble de l'établissement



Renouvellement, modernisation et adaptation des moyens matériels :

Véhicules : achat de deux véhicules Clio Renault essence en remplacement de deux véhicules anciens (siège), d'un Pick up Ford Ranger et d'un véhicule Kangoo ZE électrique (secteur de Porquerolles), d'un Pick up Ford Ranger (secteur du Cap Lardier)

Embarcations : renouvellement d'un semi rigide (secteur de Port-Cros)

Engins agricoles : achat d'un broyeur en échange d'un broyeur n'étant plus conforme aux normes de sécurité (secteur de Porquerolles), d'un tracteur Kubota (secteur du Cap Lardier) et d'une remorque (secteur de Giens)

Vélos : achats de quatre vélos électriques pour le siège (intra ville) et le secteur de Porquerolles.

### Marchés publics

L'instruction des consultations et le suivi administratif et juridique des marchés passés par le Parc national et le conservatoire botanique sont assurés par la cellule marché du secrétariat général depuis le début de l'année 2016, en relation avec les services opérationnels de l'établissement qui en gèrent la partie technique.

Plusieurs marchés sont mutualisés : l'habillement, géré par l'ONCFS, les audits marque *Esprit Parc national* dont le pilote est le Parc national des Écrins, le "Nudge marketing" (outils de sensibilisation des acteurs dans le cadre de la marque *Esprit Parc national*) dont le pilote est le Parc national du Mercantour.

Service	Nature des marchés
<b>Aménagement du territoire, urbanisme et paysage : 11</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration du Fort du Moulin à Port-Cros</li> <li>• Mission de contrôle technique pour la restauration et la valorisation du Fort du Pradeau sur la presqu'île de Giens</li> <li>• Maîtrise d'œuvre du plan paysage de l'archipel des îles d'Hyères et des projets opérationnels sur le paysage</li> <li>• Entretien et réparation des équipements maritimes du PNPC sur l'île de Port-Cros, dans la passe de Bagaud et sur l'île de Porquerolles</li> <li>• Abattage et élagage d'arbres dangereux et chablis sur les îles de Porquerolles et Port-Cros</li> <li>• Travaux de terrassement, maçonnerie, couverture, charpente, entretien du bâti... (pour notamment la restructuration des locaux du siège de l'établissement)</li> <li>• Étude de programmation : projet de réhabilitation du Hameau à Porquerolles</li> <li>• Travaux de DFCI sur l'île de Porquerolles</li> <li>• Taille et assainissement des palmiers sur les îles de Porquerolles et Port-Cros</li> <li>• Vérification, maintenance des extincteurs, exutoires de fumée, alarmes incendie...</li> </ul>
<b>Direction et secrétariat général : 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestations de nettoyage et d'entretien des locaux du PNPC (siège et annexe de la Castillette)</li> <li>• Mission d'accompagnement pour la conception et la mise en place de la nouvelle organisation de l'établissement</li> <li>• Développement d'un module de commandes en ligne</li> </ul>
<b>Tourisme durable, accueil, valorisation du patrimoine : 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception graphique et infographique 2019 – 2020</li> <li>• Conception et suivi de fabrication de modules signalétiques</li> <li>• Fourniture et pose de 5 stations d'information (aire d'adhésion du PNPC) et d'une exposition sur le Port Saint-Pierre à Hyères</li> </ul>
<b>Économie de proximité, innovation et transition énergétique : 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'un audit énergétique et définition d'un programme d'actions à l'échelle du territoire de l'île de Porquerolles (plusieurs phases)</li> </ul>
<b>Systèmes d'information : 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abonnement à l'Internet à très haut débit au siège de PNPC</li> </ul>
<b>Secteur de Port-Cros : 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture et pose de matériels portuaires pour le port de Port-Cros</li> </ul>
<b>Multi attributaires : 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture de produits, de petits matériels horticoles et agricoles</li> <li>• Réalisation de travaux d'impression</li> </ul>

# Favoriser l'appropriation de la charte par tous

## Journée Conseil économique social et culturel

L'établissement a réuni son CESC le 27 septembre 2018 à la Garde pour une matinée d'échange sur les thèmes de la « Prévention incendie et reconstitution forestière », de la « Pêche durable et zones ressources » et du « Tourisme durable ».

## Rencontre partenaires

Organisées les 26 et 27 septembre 2018 au Mas de l'Artaude (Le Pradet), les premières rencontres des partenaires du Parc national de Port-Cros en aire d'adhésion ont rassemblé 70 acteurs : marqués *Esprit parc national, Port-Cros*, associations d'EEDD, opérateurs touristiques, bases nautiques, animateurs des sentiers sous-marins, communes signataires de la charte, etc.

Ce fut l'occasion de faire un premier bilan des actions du programme triennal d'actions en termes de tourisme durable, d'accueil et de valorisation des patrimoines ainsi que de réfléchir aux actions prioritaires à venir.

## Atelier d'échange à des destination des élus

Le Parc national a initié le 6 octobre 2018 des rencontres et ateliers entre élus de l'aire d'adhésion, afin de favoriser les retours d'expérience entre les communes d'adhésion à la charte. La première rencontre s'est faite à Porquerolles sur les thèmes de la découverte de l'île coté parc national et du tourisme durable avec des guides marqués « *Esprit parc national, Port-Cros* ». Cette première rencontre a réuni une dizaine d'élus venant des communes de La Garde, du Pradet et de Hyères. Le fort intérêt manifesté par les participants conduit à renouveler ces échanges selon un format plus large. La prochaine rencontre se tiendra en juin 2019 sur le thème de la reconstitution des massifs incendiés.



## Communication auprès des publics

Diffusé à 19 000 exemplaires par encartage dans Var-Matin, le magazine du parc national « L'Attitude mer, terre et littoral » représente un vecteur d'information direct sur les actions conduites dans le cadre de la charte. Ainsi, les portraits d'acteurs, les rubriques « Territoire en action » et « *Esprit parc national* » mettent l'accent sur l'actualité des projets de la charte.





# Temps forts de l'année

L'atelier technique ISOS a été organisé les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2018 par le Conservatoire du littoral, l'ONG SMILO, l'Office de l'Environnement de la Corse et en partenariat avec la mairie de Bonifacio.

Le Cap Lardier en chantier

Lancement de l'opération Bateau Bleu 2018

Voiles de Port-Cros : Agricapus à l'abordage de l'Hermione – 8 avril

Formation « Guide de Territoire Nautique » - 23 et 24 avril

Voiles de Port-Cros : formation associations partenaires du 26 et 27 avril

A la rencontre du hibou petit-duc. Sciences participatives : lancement des 10 sorties nocturnes en AA à partir du 27 avril

Mise en ligne de la visite virtuelle Sainte-Agathe

Fin du parcours éducatif 2017/2018 : une douzaine de présentations dans les établissements partenaires

Restitution « Jeunes ambassadeurs du Parc national de Port-Cros » sur la plage de l'Almanarre – Lycée Jean Aicard le 18 juin – 200 visiteurs

Diffusion du carnet « Sentiers sous-marins partenaires 2018 du Parc national de Port-Cros » - 30 000 exemplaires



JANVIER

FEVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

Chaque année le service Connaissance du patrimoine du Parc national de Port-Cros lance un appel à propositions de partenariats scientifiques dans le cadre de sa stratégie scientifique 2013-2022.

25 "Esprit parc national, Port-Cros", 16 nouveaux services marqués en 2018

Lancement du programme EXOCET – Nautisme d'avenir avec le Parc national de Port-Cros

Formation EPN

Lycée Professionnel - Golf Hôtel - Hyères concours: "Terroir et Pêche durable en Provence" – 28 mars

Festival Galathéa et lancement de « Balade aux îles d'or » du 22 au 25 mars

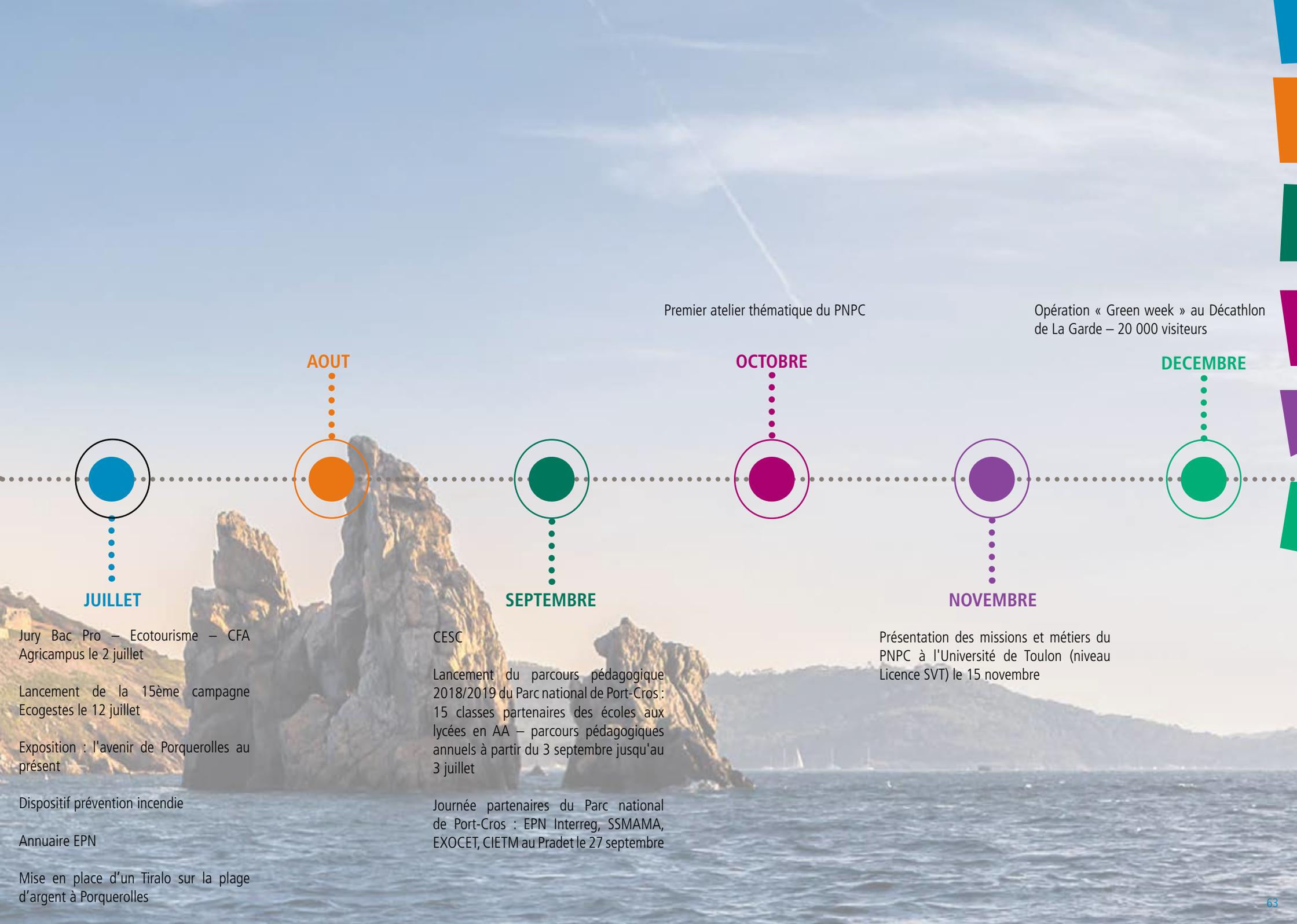
7 sentiers sous-marins, à découvrir. A vos palmes, masques et tubas !

Voiles de Port-Cros : formation enseignants partenaires du 31 mai

A la rencontre du hibou petit-duc. Sciences participatives : 10 sorties nocturnes en AA à partir du 15 mai

Forum Éducation Artistique et Culturelle à Hyères le 16 mai

Restitution des AME – Réseau des Favouilles le 24 mai : 250 enfants



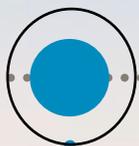
Premier atelier thématique du PNPC

Opération « Green week » au Décathlon de La Garde – 20 000 visiteurs

AOUT

OCTOBRE

DECEMBRE



JUILLET

SEPTEMBRE

NOVEMBRE

Jury Bac Pro – Ecotourisme – CFA Agricampus le 2 juillet

Lancement de la 15ème campagne Ecogestes le 12 juillet

Exposition : l'avenir de Porquerolles au présent

Dispositif prévention incendie

Annuaire EPN

Mise en place d'un Tiralo sur la plage d'argent à Porquerolles

CESC

Lancement du parcours pédagogique 2018/2019 du Parc national de Port-Cros : 15 classes partenaires des écoles aux lycées en AA – parcours pédagogiques annuels à partir du 3 septembre jusqu'au 3 juillet

Journée partenaires du Parc national de Port-Cros : EPN Interreg, SSMAMA, EXOCET, CIETM au Pradet le 27 septembre

Présentation des missions et métiers du PNPC à l'Université de Toulon (niveau Licence SVT) le 15 novembre

# Organigramme du Parc national de Port-Cros mars 2018

## Conseils scientifiques

Parc national de Port-Cros

Président : G. MARTIN

27 membres

Conservatoire botanique national méditerranéen

Président : F. MEDAIL

21 membres

## Conseil Economique Social et Culturel

Parc national de Port-Cros

Président : M. PRODROMIDES

64 membres

## Conseiller de prévention et santé-sécurité

G. AZEMARD

### Connaissance du patrimoine

A. BARCELO Chef de service  
M. PEIRACHE Observatoire  
et adjte chef de service  
R-A. VIVIANI Assistante  
A. ABOUCAYA Référente flore  
D. GEOFFROY Référent faune  
T. ABIVEN Technicien mer  
M-C. GOMEZ Natura 2000  
C. MOUSSAY Empl. hors plafond

### Systèmes d'information

D. PONCIN Chef de service  
S. PAVLOVIC Informaticien  
D. DUBOURG Géomaticien

### Économie de proximité Innovation transition énergétique

C. MIGNET Cheffe de service  
D. BIELMANN Agriculture ESS  
R. KIEFFER Trans. énergétique  
L. BOEUF Empl. hors plafond

### Tourisme durable, accueil et valorisation des patrimoines

C. GRAILLET Cheffe de service  
S. LECAT Adjt(e) Cheffe de service  
F. ALARY Educ. à l'environnement  
K. AUDEMARD Infographie  
M. GASQUY Doc / Photothèque

## Secteur Port-Cros

H. BERGERE Chef de secteur

### Pôle Port - Logistique

N... Responsable port  
C. BERTELLO Agent port

### Actions en mer

E. JULLIAN

### Pôle Environnement

Y. CERISIER  
C. LEFEBVRE  
G. URVOY  
A. DIDIER  
N... Poste ATE

### Pôle Accueil - Entretien

C. PANCANI  
E. CALDERONI

## Secteur Porquerolles

L. MAXIME Chef de secteur

### Pôle Surveillance police Suivis scientifiques

L. MAXIME  
G. AZEMARD  
F. RIFFLET  
P. FOURNIAL  
C. OBADIA  
G. GARNIER  
E. BAUDIN  
M. COUTURIER

### Pôle Domaine Signalétique

C. BOTTAU  
L. RAMEL  
B. TABOUROT  
P. GILLET de  
THOREY  
T. NEE  
R. JAMBON  
B. TABOUROT

### Pôle Accueil Education environnement Événementiel

V. FERNANDEZ  
M-T. LEGOUX  
M. LERCH  
L. RICHARD

## Conseil d'administration

Présidente : I. MONFORT

43 membres

## Direction

P. LARDE Secrétaire général  
M. DUNCOMBE Directeur  
F. VERDIER Directrice adjointe  
M. ALAPHILIPPE Assistante

## Contrôle financier

Contrôleur financier : CBR PACA

## Agence comptable

Agent comptable : C. BOUTEILLE  
Fondée de pouvoir : A. GASCHOT

## Aménagement du territoire Architecture, Urbanisme et Paysage

L. BONNAMY Cheffe de service  
E. SERANTONI Adj. cheffe de service  
R. KIEFFER Bâtiment et sécurité  
D. DUBAS Maintenance bât. et sécurité  
S. PENVERNE Tech. Aménagement  
N... Tech. Bâtiments

## Coopération et ingénierie financière

E. DURAND Cheffe de service  
G. Azzolini Chargée de projets européens

## Secrétariat général

P. LARDE Secrétaire général

### Pôle Finances

C. CRAVERO  
M. MARTINOTTI  
M. HERNANDEZ

### Pôle RH

(mutualisation  
PN Calanques)  
R. MARRO  
C. BONGARD  
J. RINJARD

### Pôle Marchés

(mutualisation  
PN Calanques)  
D. FORESTIER  
C. GERARD

### Pôle Foncier

N. ULLMANSBERGER

### Accueil et Logistique

N. PERRET

## Secteur Cap Lardier

C. CASTERAN Chef de secteur  
P. LACOSSE  
B. BERGER  
N... Poste ATE

## Secteur Giens

Y. CORBOBESSE Chef de secteur

## Conservatoire botanique national méditerranéen ( CBNMed )

S. LOCHON-MENSEAU Conservatrice

### Hyères

C. CHAMBIGE  
M. HERNANDEZ  
H. MICHAUD  
V. NOBLE  
L. DIXON  
O. GAVOTTO  
M. PIRES  
C. COTTAZ  
A. MIGLIORE

### Antennes région Occitanie

J. MOLINA  
M. PAQUIN  
B. KHADARI  
F. ANDRIEU  
O. ARGAGNON  
G. DEBARROS Empl. hors plafond

### Antennes Alpes Maritimes

K. DIADEMA  
B. OFFERHAUS  
M. LE BERRE Empl. hors plafond  
P. BRAVET Empl. hors plafond

M. ROBICHON Empl. hors plafond  
UGO Julien Empl. hors plafond

# Missions de surveillance - Bilan 2018

## Giens

Durant l'année 2018, 30 infractions ont été constatées avec rappel à la réglementation (avertissement oral), constatées sans flagrant délit ou verbalisées.

16 infractions concernant le non-respect de l'interdiction de fumer  
1 infraction concernant le non-respect de l'interdiction de faire du feu.

11 infractions concernant l'interdiction de circulation et de stationnement de véhicules à moteur sur piste non ouverte dont 2 timbres amende.

5 infractions concernant le camping sauvage.

Dans le cadre de son Plan climat, la Région s'est engagée à préserver les milieux naturels remarquables de son territoire et à prévenir les risques notamment dans le cadre de son dispositif « Guerre du feu ». A ce titre, une Garde forestière régionale a été constituée. A l'échelle du territoire du Parc national de Port-Cros, 5 agents sont venus renforcer durant 2 mois (juillet/août) le dispositif de sensibilisation, de prévention incendie et de surveillance aux embarcadères de la Tour Fondue, du Port-Saint-Pierre, du secteur du Cap Lardier et de la presqu'île de Giens. Sur les propriétés du Conservatoire du littoral de la pointe ouest de Giens, les agents de la Garde forestière régionale ont été déployés en binôme aux entrées de site et dans les zones forestières très fréquentées durant 132 heures. Les tournées de surveillance ont représenté 752 heures en incluant l'intervention de la garde forestière.

## Cap Lardier

Les agents du secteur du Cap Lardier réalisent des missions de surveillance tout au long de l'année, à la fois à terre et en mer.

Cette mission représente, pour les agents assermentés, 20% de leur temps de travail. Cette quotité s'élève à 50% sur les seuls mois estivaux compte tenu de la très forte fréquentation estivale et des risques accrus, pour descendre à 10% en moyenne sur le reste de l'année qui laisse place à la réalisation de travaux en régie.

Des partenariats ont été faits avec les équipes de la police municipale et de la brigade territoriale de gendarmerie de La Croix Valmer. Cela a permis d'une part, de développer une culture commune avec les services de surveillance des plages et de la partie maritime et d'autre part, de pouvoir intervenir en mer sur des infractions maritimes.

Le secteur travaille également en lien avec l'ONCFS même si en 2018 aucune mission de surveillance et de contrôle n'ont eu lieu.

578 infractions ont été observées en 2018. 5 procès-verbaux (1 incendie, 1 circulation et 3 patrimoine) ont été rédigés et aucune amende forfaitaire délivrée. Cela représente un taux de verbalisation de 1,2 %.

L'année 2018 montre une nette augmentation des infractions « cigarette » explicable par la prévention accrue en 2018, à cause de l'incendie survenu l'année précédente. 95% de ces infractions sont commises sur les plages et n'ont donc pas d'effets sur le risque forestier. Une bonne partie de ces remontées d'infractions ont pu être faites grâce à la présence d'un agent de la garde régionale forestière.

Cet indicateur est influencé par le départ de trois agents en cours/fin d'été 2018 et du renouvellement d'uniquement deux agents l'hiver qui a suivi. Cette perte d'un emploi se traduit inévitablement par une pression sur le terrain potentiellement moindre.

Malgré cela, la pression en mer reste bien constante voire en

augmentation : 1 100 heures/agents en 2018 contre 1 078 en 2017, et 680 infractions relevées en 2018 contre 516 en 2017.

À terre, en revanche, une diminution est perçue : 2 024 heures/agent en 2018 contre 2 890 heure/agent en 2017 et 467 infractions relevées en 2018 contre 840 en 2017.

D'un point de vue strictement comptable, la baisse du nombre d'infractions relevées entre 2017 et 2018 est de l'ordre de 15%, ce qui correspond à peu près à la baisse d'effectif. A noter aussi l'absence de journées de fermeture de massif l'été qui créé également une forme de « déficit ».

La **pression de surveillance par agent reste donc stable** par rapport à l'année précédente.

## Porquerolles

Cette année, du point de vue de la surveillance, plusieurs facteurs remarquables sont à mentionner :

- L'été a été très chaud durant plusieurs semaines. Cela se traduit par la nécessité d'adapter un certain nombre de pratiques en journée à terre et, dans une moindre mesure, en mer. Côté terrestre, la fourniture de vélo à assistance électrique a joué de manière très bénéfique sur ce plan, permettant de sortir plus facilement en période chaude sans risquer une fatigue accrue ou une déshydratation des agents.
- Malgré la chaleur, l'absence de journée de fermeture des massifs l'été. Seuls deux jours ont été recensés : les 1<sup>er</sup> et 2 octobre, avec une décision prise le 01/10 dans les environs de 16 heures pour le jour même. Ce faible risque est expliqué par le faible nombre de jours de mistral impliquant une atmosphère globalement plus humide, et des épisodes pluvieux en cours de saison.

- La mise en place de la charte de plongée de Porquerolles, impliquant de nouvelles pratiques de contrôle.
- La mise en place des panneaux de signalisation maritime concernant l'interdiction d'ancrage dans les zones de Pointe-Prime et des Mèdes, ainsi que l'interdiction de pêche en zone ressource et dans les zones tampon.

### Effets perçus liés à la mise en place des panneaux de signalisation maritime

Bon nombre des panneaux prévus ont pu être installés pour cette saison. Seules les zones tampon ne sont pas complètement pourvues : les limites sont posées mais pas forcément les intermédiaires.

Du point de vue des agents, l'effet de ces panneaux est important. Ce ressenti s'appuie sur deux grands facteurs avérés :

- une information réelle sur le terrain ainsi qu'un effet dissuasion qui prévient la survenue des infractions.
- un contrôle, voire une verbalisation bien plus aisée en s'appuyant sur des éléments matériels visibles.

Du point de vue de la comptabilité des infractions, l'effet est également bien réel avec environ -10% à -15% des infractions ancrage ou pêche interdite.

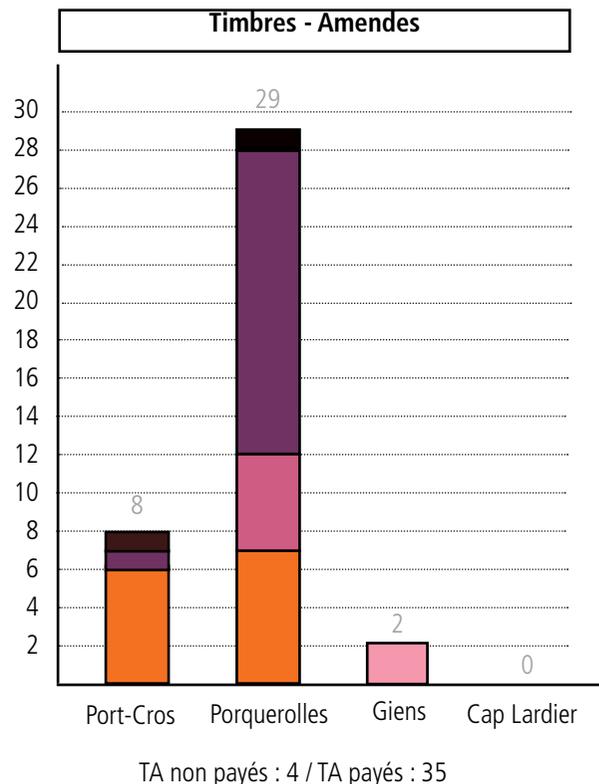
Remarques générales liées à la saisonnalité

La saison de police 2018, comme les autres années, s'inscrit dans un contexte saisonnier extrêmement marqué. En effet, 2/3 des infractions à terre sont commises entre les semaines 24 et 40 (juin-septembre) tandis que ce taux atteint 95% en mer.

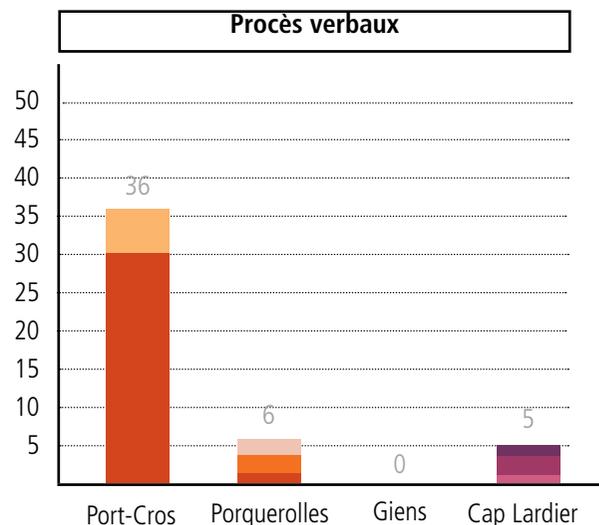
Autre remarque importante, le taux d'infraction est multiplié par un facteur trois environ entre les mois de juillet et août (la saisonnalité dans la saison).

### Conclusion

La suppression du poste de Porquerolles est perçue au travers de baisse de la pression de surveillance exercée à terre. A côté de cela, la présence par agent reste stable dans un contexte 2018 marqué par une météo remarquable (chaude et humide) et un contexte d'application de la réglementation en évolution constante (réglementation + signalisation).



- Circulation dans massif fermé
- Cigarette (violation de l'interdiction de fumer)
- Circulation irrégulière d'un animal (chien)
- Stationnement sur route forestière
- Infraction à un arrêté règlementant les terrains du conservatoire du littoral : pénétration dans les sentiers en fermeture - stationnement sur route interdite, circulation
- Stationnement sur route interdite - circulation (Parc)
- Exercice irrégulier de la plongée
- Atteinte irrégulière aux animaux non domestiques (pêche)
- Atteinte irrégulière aux végétaux (posidonie)
- Engin tracté (ski nautique, bouée tractée, etc.)
- Bivouac



- Mouillage en zone interdite - Navigation sans respect du règlement d'autorité maritime FR - pénétration en ZIEM... Natinf : 4473-6032-29023
- Pêche en zone interdite
- Vitesse excessive dans la bande littorale des 300m
- Pêche maritime en zone interdite
- Pêche d'une espèce dans une zone où sa pêche est interdite
- Pêche de produit dont la taille ou le poids sont prohibés
- Circulation avec véhicule hors des voies ouvertes - Circulation en forêt hors routes
- Modification sans autorisation de l'état ou de l'aspect d'un monument naturel ou site classé
- Violation de l'interdiction de fumer sur un terrain boisé

# Missions accueil et sensibilisation - Bilan 2018

## Giens

Plusieurs chantiers-école ont été organisés dans le cadre de la convention entre la Commune de Hyères et l'Unité de Formation par Apprentissage de l'Agricampus de Hyères au profit d'apprentis en Brevet Professionnel « aménagements paysagers » ou bac professionnel. Le suivi de ces chantiers a été réalisé par le Parc national de Port-Cros.

Plusieurs chantiers d'insertion ont aussi été organisés au bénéfice de l'association de Prévention Spécialisée (arrachage de plante invasives, etc.)

Dans le cadre de la fête de la nature, une sortie de découverte des sites de la Presqu'île de Giens a été réalisée.

## Cap Lardier

La transmission des connaissances et des valeurs portées par la protection de la nature est un axe majeur du travail du secteur. Cette mission dépasse largement le cadre des sorties organisées et dédiées puisqu'elle s'effectue à tout moment face aux visiteurs croisés au gré des missions sur site.

En 2017 et 2018, 38 interventions ont été planifiées à destination de divers publics. Ces actions ont permis de sensibiliser 501 personnes.

22 interventions ont concerné les scolaires, de la maternelle à la faculté. Le secteur est en partenariat avec l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP). 14 interventions sur le terrain ont permis de travailler à la gestion post-incendie, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes ou le nettoyage du site.

Les « balades nature commentées » (BNC) ont toujours autant de succès. Neuf interventions ont permis de recevoir en comité restreint des curieux ou passionnés de nature. La BNC du 15 avril,

au profit de l'Association française de cardiologie et réunissant 70 participants, a permis d'expliquer les conséquences de l'incendie ainsi que les choix de gestion.

Un travail a été réalisé avec l'Association de prévention spécialisée (APS) basée à Hyères et proposant une réinsertion à des jeunes sans qualifications ni emploi. Ils ont participé à la mise en place de ganivelles, la lutte contre le mimosa ou la réalisation d'escaliers sur le sentier du littoral.

Enfin, des connaissances sur des sujets spécifiques ont été délivrées, tant auprès de professionnels de l'environnement qu'auprès de professionnels du tourisme souhaitant de l'information pour leur clientèle.

Le point d'information basé à l'entrée du site à Gigaro est dédié à l'accueil, à la prévention et à l'information des usagers du site. Ouvert uniquement l'été en juillet et en août, il a été tenu en 2018 par les saisonniers de 9h30 à 13h30.

Le point information est aussi le lieu de mise à disposition d'un « tiralo », fauteuil nautique à destination des personnes à mobilité réduite, dans le cadre du label « handiplage ». Une réflexion doit être menée quant à la mise à disposition de cet équipement qui n'a pu être mis à disposition que le matin en 2018, quand le cabanon d'accueil est ouvert.

## Porquerolles

4 Sites sont ouverts :

Maison de Parc national

La Maison de Parc national est ouverte toute l'année -7j/7 de mars à novembre et 5j/7 de décembre à février. Ont été accueillis près de 33 101 visiteurs soit -10% (36 727 en 2017)

La fréquentation de la maison de Parc, peu visible sur l'île, avait enregistré son maximum en 2008 avec 46 706 visiteurs et son

minimum en 2014 avec 27 406 individuels. Ces chiffres sont à croiser avec ceux de l'O.T., TLV/TVM et la capitainerie.

Aussi, il apparaît nécessaire de valoriser le Jardin E. Lopez. Si ce dernier nécessite des aménagements, un entretien régulier, il est prévu de valoriser cet espace. Un projet est lancé en 2019.

Le jardin comme la maison de Parc national sert de lieu d'exposition et accueille régulièrement les séminaires ou manifestations publiques variées (ex : projet capacité de charge et de vernissage comme le 7 juillet dernier).

Une maquette de l'île, réalisée il y a quelque années, a été placée pour des raisons évidentes dans l'enceinte du jardin pour illustrer les missions et servir de support d'information. Un habillage (globe puis pieds) a été nécessaire pour son placement en extérieur.

Fort Sainte-Agathe et Moulin du Bonheur : un changement a été opéré en 2018 quant à son mode d'ouverture par rapport à 2017. Le Fort a été ouvert de mai à septembre - 6j/7 (du Ma. Au Di.)- 10h à 13h et de 15h à 18h. Une tarification a été décidée et validée.

5 Tarifs :

- Plein Tarif : 7€ (64% des entrées)
- Gratuit <18 ans, PMR, habitants ... (31% des entrées)
- 1/2 tarif « Fermeture des massifs » : 3,50€ (3% des entrées)
- Plein Tarif Visite Guidée Fort & Moulin – 2j/ sem. Me & Ve à 10h : 10€ (1% des entrées).
- 1/2 Tarif Visite Guidée Fort & Moulin – 2j/ sem. Me & Ve à 10h : 5€ (1% des entrées)

Le fort Sainte-Agathe et le Moulin enregistrent, pour 2018, 2 935 entrées soit +34% (1935 en 2017). Cette hausse reste toutefois relative car le mode de visite diffère de 2017 car les 2 sites Sainte-Agathe et le Moulin sont couplés.

Le chiffre d'affaire de la maison de Parc national a été, pour 2018, de 14 438 €.

L'ouverture et le maintien de l'ensemble de l'activité de la maison de Parc national, très diversifiée, a été possible par le recrutement de 14 personnes (chiffre cumulé) au Pôle Accueil (entre 4 et 9 en simultané selon la période). Ceci est à mettre en parallèle avec la baisse des effectifs (-17% d'ETP par rapport à 2017). Cette baisse a été compensée en partie par le recrutement d'un emploi d'avenir, de services civiques, de stagiaires ou de saisonniers ponctuels. L'appel à ce type de recrutement demeure chaque année très chronophage et se pose désormais la question de l'efficacité à terme de ce dispositif précaire. Par exemple, pour mémoire, le recrutement d'un CDD d'un mois ne dégage que 18 jours réellement travaillé sans parler du temps de formation, de l'accompagnement du tutorat obligatoire pour les emplois civiques et les relations avec la mission corail).

### Sensibilisation – Éducation à l'environnement

Des visites guidées sont régulièrement organisées. En 2018, 120 groupes soit 2 661 personnes (-17%). Le chiffre d'affaire est de 7 270 € (changement tarif 01/09 : 60€ -> 90€).

80 % pour Sainte-Agathe, 47,5 % pour l'IGeSA et 13% pour la FOL.

20 « points rencontres », souvent en soirée, sont programmés dans l'année. Ces rencontres dédiées à l'éducation à l'environnement sont portées et animées par les gardes moniteurs du secteur avec près de 442 personnes sensibilisées.

Enfin, 6 projections « ECRAN NATURE » se sont tenues enregistrant une fréquentation de 406 personnes fidèles à ce type de rencontre entre le PNPC et le grand public.

### Port-Cros

#### Animation terrestre scolaire

Structures	Nb d'élèves
Adapei (situation handicap)	7
Master Tourisme Toulon	24
Lycée Costebelle	22
Lycée Bonaparte	54
Lycée Latecoere classe de 3 <sup>e</sup> (Istres) 1h	30
Classe Laureate Concours photo	20
Lycée des Horizons (Chazelle sur Lyon) 1h	29
Classes CM2 La Londe 1h30	51
Ecole des Iles d'or Hyères CM2	20
FOL Eminence	18
Groupe du Manoir 1h30	30

#### Saisonniers de Port Cros

1 groupe de 5 adultes (Saisonniers du Manoir, Sun, Hostellerie)  
Sensibilisation + découverte Estissac

#### Chantiers Nature

Association APS Hyères : 1 groupe de 4 adultes  
Arrachage Robiniers  
Lycée Agricole Carpentras : 23 adultes

#### AAPC (association des Amis de Port Cros)

Sensibilisation et nettoyage plages  
1 groupe de 30 adultes

#### Fort de l'Estissac

Juillet et Aout 11 h-13 h ouverture 4 jours/ semaine-visite Guidée  
+ Libre + groupe bateliers) : 1027 personnes

#### Ecrans nature

4 projections Programmées – 1 annulée pour problème technique (Matériel asso)  
Fréquentation : 75 personnes

#### Fête de la nature

50 personnes (Randonnée terrestre + Estissac) 2 matinées

#### Fête du Patrimoine

55 personnes – 2 matinées

#### Rencontre littéraire (sur les traces des écrivains)

Présentation du PNPC et sensibilisation -1 h – 20 adultes

#### Points rencontre (Randonnée palmée et découverte de la biodiversité - Plage du Sud)

Complet à chaque sortie (Juillet/ Août)  
4 matinées soit 24 personnes participantes

#### Animations Sentier Sous marin

Structures	NB d'élèves
Collège Jules Ferry	26*
Lycée Jean Aicard	18*
Collège Gustave Roux	25
Collège JY Cousteau	20*
Collège A. Malraux	30+30*

\*Accompagnement terrestre l'après-midi

# Missions scientifiques - Bilan 2018

## Cap Lardier

### FLORE

2018 a été l'année de l'évaluation post-incendie : tortues d'Hermann, filets « coco » et fascines, entomofaune saproxylophage, etc.

La flore vasculaire connue s'élève actuellement à 636 espèces dont 53 sont patrimoniales. Cette flore recèle 54 espèces exotiques qui peuvent menacer les équilibres écologiques tels que le mimosa ou le chèvrefeuille du Japon pour lesquels une gestion particulière est mise en place.

En 2018, de nombreuses données ont été récoltées. 3 études ont été réalisées sur le site :

- Étude sur l'impact des mesures de gestion sur la reprise de la végétation dans les zones à fascine et à filet coco.
- Étude sur l'efficacité des mises en défens pour la protection de la flore.
- Étude sur la gestion post-incendie d'une forêt méditerranéenne.

### FAUNE

Les études visent l'obtention d'une meilleure connaissance de la biodiversité locale et ont pour but de mettre en perspective la gestion conduite au lendemain de l'incendie ou les effets d'un changement radical des milieux sur les populations animales.

Plusieurs études scientifiques se sont déroulées sur le secteur parmi lesquelles :

- Inventaire des abeilles sauvages sur les sites de Port-Cros, Bagaud et du cap Lardier

83 espèces qui ont été inventoriées sur le Cap Lardier (contre 60 à Port-Cros, 25 à Bagaud et 117 à Porquerolles). 24 espèces

découvertes sur le Cap Lardier n'ont pas été trouvées sur les îles.

- Étude sur la diversité taxonomique et fonctionnelle sur les communautés d'annélides terrestres par une équipe pluridisciplinaire

L'étude conduite en 2018 visait 3 objectifs :

- Réaliser un premier inventaire par les méthodes classiques de détermination et par l'analyse de codes-barres ADN.
- Analyser la différenciation génétique entre le continent et les îles.
- Analyser l'impact du feu et des pratiques agricoles.

- Protocole de suivi des populations de Cistudes d'Europe

En 2018, le protocole a évolué en augmentant les occurrences de capture (60 nasses et 3 filets verveux). Un total de 36 tortues a été capturé, dont 21 nouvellement marquées (deux juvéniles trop petits n'ont pas été marqués), portant à 46 le nombre total de tortues répertoriées sur la commune de La Croix Valmer.

- Protocole d'évaluation de la population de Tortues d'Hermann Une étude s'est déroulée au printemps 2018 afin d'estimer la taille de la population restante, sa répartition et le taux de survie des tortues.

- Inventaire des papillons hétérocères du Cap Lardier par la LPO PACA et l'IMBE

L'objectif était de définir la diversité des papillons et coléoptères nocturnes présents sur le Cap Lardier.

- Inventaire des chiroptères et participation au programme Vigiechiro :

Toutes les espèces de chiroptères sont protégées en France et sont un indicateur de la richesse en gîtes et en insectes, donc de la qualité des milieux. Ces animaux subissent de plein fouet l'effondrement des populations d'insectes en Europe

- Saisie des observations occasionnelles dans la base de données ObsOcc :

- Protocole d'analyse des impacts des mesures de gestion post-incendie par les étudiants de l'IMBE

Un protocole d'évaluation a été conçu et a testé trois modalités de gestion post-incendie en analysant l'évolution de la végétation et des populations d'orthoptères et de fourmis. Les 3 modalités de gestion analysées sont la coupe rase, la pose de filets en fibre de coco et la mise en place de fascines. La phase de test a eu lieu en octobre 2018. Il serait intéressant de pouvoir reconduire ces relevés pour affiner les résultats. Il ressort que l'on trouve plus de proportion de sol nu dans les zones gérées démontrant un impact sur la végétation. Les communautés d'insectes sont, cependant, un peu plus riches dans les zones gérées mais non de façon significative.

En 2018, des indices de présence du Loup gris (*Canis lupus*) sur le site du Cap Lardier ont été observées.



## Porquerolles

Pour rappel les agents effectuent leur propre rapport ou compte rendu en lien avec chaque protocole dont ils sont chargés et qu'ils adressent à chaque référent du Siège.

La charge horaire de 2 403 heures/agent est conforme aux années passées, en sachant qu'un poste d'agent a été supprimé entre début 2018 et début 2019. Dans l'absolu, cette charge horaire est assez importante, conformément au caractère prioritaire de ce type de mission affecté au secteur.

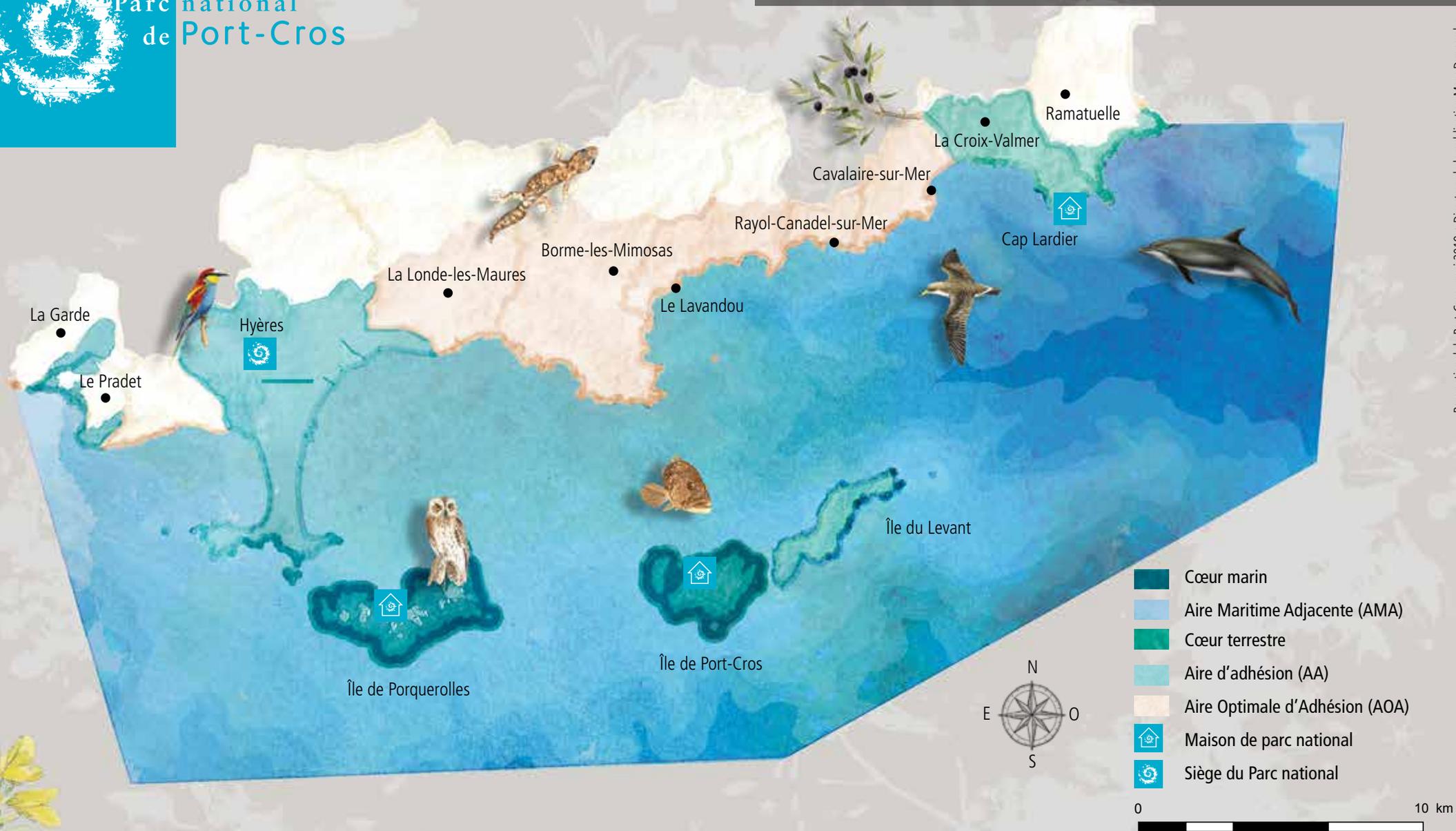
Parmi la cinquantaine de protocoles dont à la charge le secteur de Porquerolles, il est intéressant de noter particulièrement l'implication des agents en 2018 sur :

- L'arrachage d'espèces exotiques envahissantes, avec notamment la poursuite concernant le carpobrotus. A ce titre, notamment, toute la plage dite « croustillante » a été traitée, ainsi que l'îlot à l'ouest du Langoustier. Le reste du carpobrotus au Langoustier reste une priorité dans ce domaine.
- La lutte contre les sangliers. Le développement de la population n'est pas comparable à l'explosion de Port-Cros. Néanmoins, les informations recueillies indiquent une population schématiquement répartie en 3 hardes de 7-8 individus pour un total de 20 à 25 sangliers. L'automne-hiver 2018-2019 semble propice au développement de l'espèce, la disponibilité en ressource alimentaire étant très importante. 5 animaux ont été abattus dans le cadre du prélèvement PNPC, tandis qu'une seconde cage a été installée. Le suivi par piège photo se poursuit.
- L'échouage d'un Rorqual commun. Le 27/09, une carcasse de Rorqual commun s'échoue entre Ayguade et Bon Renaud. Un petit suivi s'organise sur la base de visites quasi quotidiennes

avec prises de photo pour constater une évolution. La nuit du 29 au 30 octobre, des fortes houles déplacent la carcasse qui arrive au milieu de la plage de la Courtade. Fortement dégradée, le suivi photo s'arrête.

- Les épisodes de pollution aux hydrocarbures. A partir du 17/10/2018, une quantité importante de fioul lourd est arrivée sur les côtes de Porquerolles. Outre un effort de déclenchement et d'organisation, un travail important a porté sur l'observation de la présence du carburant et de son évolution. 400 heures/agent sont cumulées, au détriment d'autres missions (par exemple, OBI\_1 en octobre).
- L'opération Puffin au Levant. Du 22/03 au 22/04, une opération implique deux agents et une embarcation du secteur à des fins de recensement de couples nicheurs sur l'île du Levant. Cette opération au caractère exceptionnel du fait de sa nature et de sa composante inter service-secteur s'inscrit dans une démarche volontariste du secteur sur ce type de projet à large échelle.
- Le Fast. En 2018, l'intégralité des comptages a pu avoir lieu. A noter que ces comptages, précédemment réalisés au printemps et à l'automne, n'ont maintenant lieu qu'au printemps. Ces comptages ne peuvent être réalisés qu'à partir de juin, l'eau étant trop froide avant. Sept sites sont désormais concernés, impliquant 42 comptages annuels, soit 21 plongées.
- L'observatoire OBI\_1. Rédaction des protocoles plaisance et pêche pro. En 2018, le volume horaire est quasi doublé du fait du constat de la nécessité de faire des suivis pêche pro sur des horaires disjoints de ceux de la plaisance. Difficultés éprouvées de réalisation de ces suivis dans ces conditions.





## Siège administratif du Parc national de Port-Cros

181, Allée du Castel Sainte Claire  
BP 70220 - 83406 - HYERES CEDEX  
Tél. 04 94 12 82 30  
accueil.pnpc@portcros-parcnational.fr

## Secteur Port-Cros

secteur.pc@portcros-parcnational.fr  
**Maison de Parc national**  
Tél. 04 94 01 40 70  
**Capitainerie**  
Tél. 04 94 01 40 72  
capitainerie@portcros-parcnational.fr

## Secteur Porquerolles

secteur.prl@portcros-parcnational.fr  
**Maison de Parc national**  
Tél. 04 94 58 07 24  
maisonparcprl.pnpc@portcros-parcnational.fr

## Secteur Cap Lardier

secteur.cl@portcros-parcnational.fr  
Tél. 04 94 55 14 26